Bilan économique 2023

L'économie francilienne ralentit nettement en 2023, mais reste l'une des plus dynamiques de France métropolitaine

Insee Conjoncture Île-de-France n° 49

Juin 2024













Coordination

Direction régionale de l'Insee Île-de-France

Directrice de la publication

Isabelle Kabla-Langlois

Rédactrices en chef

Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot

Pilotage

Élisabeth Prévost

Contributeurs

Kevin Bianay (Insee)
Jérôme Bon (Banque de France)
Clément Bortoli (Insee)
Aurélian Catana (Choose Paris Region)
Augustin Delperiot (Driaaf)
Myriam Ennifar (Driaaf)
Xavier Gatepaille (Insee)
Mathieu Goussot (Urssaf)
Adrien Laid (Choose Paris Region)
Maëlan Le Goff (Banque de France)
Noémie Oswalt (DRIEAT)
Flora Richel (Insee)
Carla Tafial (Drieets)

Mise en page

Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

Gaston Vermersch (Insee)

Bureau de presse

01 30 96 90 51

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques www.insee.fr

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2024. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles peuvent être en glissement annuel pour une partie des évolutions du bilan, ce qui peut expliquer des écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ de l'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Avant-propos

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Île-de-France publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cette édition retrace les principaux faits et tendances de l'année 2023 en s'appuyant sur des données consolidées.

Plus fortement impactée que les autres régions par la crise sanitaire de 2020, et après une reprise progressive en 2021 et 2022, l'économie francilienne ralentit globalement en 2023. Cependant, la région reste en 2023 l'une des plus dynamiques de France métropolitaine. Ainsi, les créations d'entreprises progressent alors qu'elles se replient au niveau national. Si les créations d'emplois salariés s'essoufflent, elles progressent à un rythme supérieur à celui de la France métropolitaine, la région étant la plus créatrice d'emplois salariés juste derrière la Bretagne. Néanmoins, le taux de chômage francilien remonte progressivement au cours de l'année pour s'établir à 7,2 % de la population active en fin d'année.

Au-delà de ces grandes lignes générales, la situation économique de l'Île-de-France en 2023 est présentée dans ce bilan à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, produits par les experts des différents domaines présentés. L'analyse de l'économie francilienne en 2023 s'appuie sur des agrégats et des indicateurs essentiels tels que l'emploi, le chômage, la démographie des entreprises et, cette année, les crédits octroyés. Ces dimensions, loin d'être isolées, se combinent pour offrir une lecture complète de la situation régionale, permettant d'identifier ses points forts et ses points faibles potentiels. Des approches sectorielles viennent enrichir ce bilan avec des éclairages spécifiques sur l'agriculture, les transports, la construction et le tourisme. Ce bilan s'ouvre sur un chapitre de synthèse. Il est également mis en perspective grâce à un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee qui y ont contribué à la fois par leurs statistiques et leurs analyses. En particulier, à partir de cette année, le bilan régional est enrichi de deux nouvelles analyses thématiques réalisées par la Banque de France et l'Urssaf. Que l'ensemble des contributeurs soient ici particulièrement et chaleureusement remerciés.

La directrice régionale de l'Insee Île-de-France

Isabelle Kabla-Langlois

Sommaire

| Synthèse régionale | 5 |
|---|----|
| L'économie francilienne ralentit nettement en 2023, mais reste l'une des plus dynamiques de France métropolitaine | |
| Contexte national | 8 |
| En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé | |
| Emploi salarié | 12 |
| L'emploi salarié ralentit de nouveau en 2023 | |
| Chômage et politiques de l'emploi | 14 |
| Le marché du travail se dégrade légèrement | |
| Démographie d'entreprises | 16 |
| Le rythme des créations d'entreprises est stable en 2023 | |
| Crédits bancaires | 18 |
| Une progression au ralenti des encours de crédits en Île-de-France | |
| Agriculture | 20 |
| Une bonne récolte en 2023 pour les grandes cultures hormis les betteraves | |
| Construction | 22 |
| En 2023, la construction neuve et la commercialisation des logements neufs sont en berne | |
| Tourisme | 24 |
| La fréquentation touristique francilienne poursuit sa dynamique en 2023 | |
| Transports | 26 |
| L'ensemble du secteur des transports est en progression | |
| Définitions | 28 |
| 2011110110 | 20 |

L'économie francilienne ralentit nettement en 2023, mais reste l'une des plus dynamiques de France métropolitaine

L'activité économique francilienne ralentit, mais résiste mieux que les autres régions

Après une forte baisse en 2020, l'activité économique francilienne, mesurée à l'aune des heures rémunérées par les employeurs, a retrouvé en 2022 son niveau d'avant-crise sanitaire. En 2023, malgré un ralentissement observé dans l'ensemble du pays, l'Île-de-France est la région de France métropolitaine la plus dynamique s'agissant de l'activité économique devant les Pays de la Loire et l'Occitanie. Le volume d'heures rémunérées augmente de 2,4 % sur un an dans la région capitale (après +7,2 % en 2022) et de 2,0 % dans les deux autres régions. L'activité s'est progressivement essoufflée au cours de l'année 2023, passant de +5,6 % sur un an en janvier à +1,1 % en décembre ► figure 1.

Le secteur tertiaire marchand contribue à 81 % à la hausse de l'activité économique régionale, notamment

► Avertissement

En décembre 2023, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, en forte augmentation en décembre 2023 par rapport à décembre 2022. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or, le positionnement atypique des vacances scolaires a entraîné moins de congés en décembre 2023 qu'en décembre 2022.

grâce à l'hébergement et restauration, l'information et communication et les activités spécialisées, scientifiques et techniques dont le volume d'heures rémunérées augmente respectivement de 5,6 %, 3,8 % et 3,1 % sur un an.

Les Hauts-de-Seine et Paris sont les plus moteurs (respectivement +3,6 % et +3,3 %), devant la Seine-et-Marne (+2,7 %). En revanche, l'activité économique dans les Yvelines est stable (-0,1 % après +2,6 %), ce département restant le seul de la région à ne pas avoir retrouvé son niveau d'avant-crise sanitaire.

L'emploi salarié ralentit encore en 2023

En 2023, l'emploi salarié ralentit en Île-de-France pour la deuxième année consécutive après le rebond consécutif à la crise sanitaire. Il augmente de 0,8 % sur un an, bien en deçà de l'évolution de 2022 (+2,1 %) ► figure 2. Avec 6,3 millions de salariés fin 2023, l'Île-de-France est la deuxième région la plus dynamique de France métropolitaine derrière la Bretagne (+1,2 %). Cette hausse est portée principalement par l'industrie dont l'emploi accélère (+1,9 % après +1,1 %) et le secteur

▶ 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Île-de-France



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. **Champ :** secteur privé hors secteur agricole.

Source: DSN - traitement provisoire, Insee.

tertiaire marchand hors intérim (+1,0 %), même si ce dernier montre des signes de ralentissement. Parallèlement, l'emploi intérimaire se contracte fortement (-7,7 %). L'apprentissage s'essouffle en 2023 (+3,7 % après +14,7 %), mais reste plus dynamique qu'au niveau national (+1,8 %).

Les évolutions varient selon les départements, avec un ralentissement constaté dans la plupart d'entre eux, notamment à Paris (+0,9 % après +4,0 %). Le Val-d'Oise et l'Essonne sont les deux seuls départements où l'emploi salarié augmente à un rythme un peu plus soutenu qu'en 2022.

Le marché du travail se dégrade légèrement

À la fin de l'année 2023, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,1 % par rapport à l'année précédente, tandis que celui des catégories B et C, ayant travaillé au cours du dernier mois, augmente de 6,0 %. Pour l'ensemble des catégories A, B et C, la tendance à la hausse est plus marquée qu'au niveau national (+1,5 % contre +0,3 % en France hors Mayotte).

Au sein de la région, les Hauts-de-Seine affichent la plus faible diminution des demandeurs d'emploi en catégorie A et la plus forte augmentation toutes catégories confondues, tandis que la Seine-et-Marne enregistre la plus forte baisse en catégorie A. La demande d'emploi diminue pour les 50 ans ou plus, mais augmente significativement pour les moins de 25 ans. Dans ce contexte, les politiques de l'emploi ont davantage bénéficié aux jeunes, avec une augmentation des dispositifs d'insertion et de retour à l'emploi, notamment l'apprentissage et le contrat d'engagement jeune.

Après avoir atteint son point le plus bas depuis 2008 au premier trimestre 2023, le taux de chômage en Île-de-France augmente de 0,4 point sur un an pour atteindre 7,2 % de la population active à la fin de l'année, revenant ainsi à son niveau d'avant la crise sanitaire. Les taux de chômage varient significativement au sein de la région : ils sont les plus faibles à Paris (5,9 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,1 %), et le plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,6 %).

L'Île-de-France, région la plus dynamique de France métropolitaine pour les créations d'entreprises

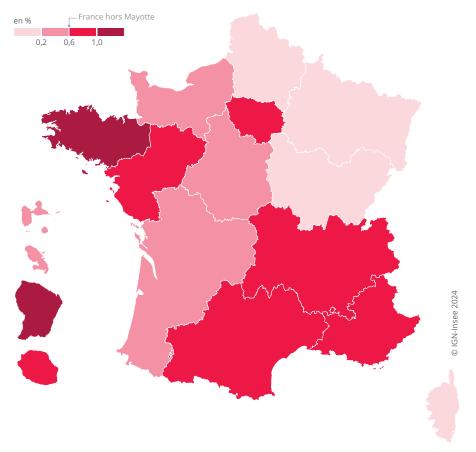
Le nombre de nouvelles entreprises enregistrées en Île-de-France a augmenté de 2,4 %, une hausse similaire à celle de l'année précédente, contrairement au niveau national qui accuse un repli (-1,0 %). L'Île-de-France est la région la plus dynamique des quatre régions métropolitaines où le nombre d'immatriculations augmente ► figure 3. Cette bonne tenue est particulièrement portée par la petite couronne, notamment la Seine-Saint-Denis. Le statut de microentrepreneur demeure majoritaire parmi les nouvelles entreprises immatriculées dans la région. Grâce à une reprise significative en 2023, le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration contribue de manière importante à la croissance des créations.

En 2023, les défaillances d'entreprises en Île-de-France ont augmenté de 36,5 % par rapport à 2022, dépassant légèrement la moyenne prépandémique (2010-2019). Le ralentissement de l'économie, d'une part, et la fin des différents dispositifs de politiques publiques de soutien en trésorerie, d'autre part, entraînent une fragilisation d'un certain nombre d'entreprises.

Forte hausse des créations d'entreprises spécialisées dans la production d'électricité

En 2023, le nombre de nouvelles entreprises dans le secteur industriel a augmenté de 6,4 % en Île-de-France. Cette croissance est principalement liée au grand nombre d'entreprises spécialisées dans la production d'électricité qui se sont créées (+66,2 %), en lien avec les incitations fiscales visant le développement de l'énergie photovoltaïque. Ce développement s'inscrit dans un contexte de nette hausse des prix de l'électricité, même si la mise en place d'aides gouvernementales a pu contenir quelque peu la hausse des prix pour les entreprises (+96 % entre 2021 et 2023 contre +128 %

▶ 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total entre fin 2022 et fin 2023



Lecture: les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,6 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total ; France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

sans aides) et plus significativement pour les ménages (+19 % en 2023 contre +53 % sans aides).

Dynamisme des ventes de voitures neuves

Parallèlement, les ventes de voitures particulières et véhicules utilitaires légers électriques neufs ont battu un nouveau record en 2023 et leur part dans les nouvelles immatriculations ne cesse d'augmenter pour s'établir respectivement à 14,8 % et 12,6 % en Île-de-France. Plus généralement, les nouvelles immatriculations de voitures particulières ont augmenté de 21,2 % en 2023.

L'alimentation, principale contributrice de l'inflation en 2023

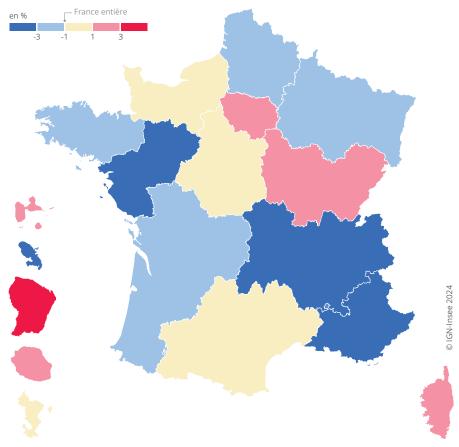
Loin devant l'énergie, l'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation entre septembre 2022 et septembre 2023 malgré un ralentissement depuis avril 2023, conséquence du reflux des prix des produits agricoles. En 2023, les conditions météorologiques se caractérisent par des températures au-dessus des normales saisonnières et un excédent pluviométrique dans la région. En Île-de-France, les précipitations pendant la période cruciale de maturation des cultures estivales, comme le maïs et le tournesol, ont généré des rendements accrus, mais la baisse des cours a conduit à une dépréciation de la valeur de la production agricole régionale.

La hausse des taux d'intérêt impacte négativement la construction

Dans un contexte de nette hausse des taux d'intérêt et de désendettement de grands groupes franciliens, les encours de crédits mobilisés ralentissent nettement pour les sociétés non financières, et ce, de façon plus prononcée qu'au niveau national. De plus, les nouveaux crédits à l'habitat chutent drastiquement.

La construction et la vente de logements neufs sont impactées par cette hausse des taux d'intérêt. Le nombre d'autorisations

► 3. Évolution entre 2022 et 2023 du nombre de créations d'entreprises par région



Lecture: les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-1,0 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Champ: France entière, y compris micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles. **Sources**: Insee, SIDE.

et de mises en chantiers s'effondre (respectivement -23,8 % et -26,0 %) et la construction neuve est à son niveau le plus bas depuis 2009. Les mises en vente de logements neufs et les réservations chutent également (respectivement -36,1 % et -28,4 %). Après huit années de hausse, le prix moyen au m² des biens immobiliers neufs amorce une baisse (-0,7 % pour les maisons et -0,5 % pour les appartements).

La fréquentation touristique poursuit sa dynamique

En 2023, la fréquentation hôtelière en Île-de-France augmente de 5,4 %

par rapport à l'année précédente, atteignant quasiment son niveau de 2019. Cette croissance est stimulée par une forte hausse des flux touristiques internationaux. La levée des restrictions sanitaires en Chine et la tenue de la Coupe du monde de rugby ont attiré les clientèles asiatique et océanienne. La fréquentation des lignes internationales dans les aéroports franciliens a augmenté de 18 %. Par ailleurs, la fréquentation des musées et monuments est en hausse, permettant même à de nombreux sites de retrouver les niveaux de fréquentation atteints avant la crise. •

Élisabeth Prévost (Insee)

► Pour en savoir plus

- Dunand O., Faucheux J.-Ch., Lutinier B., Passerieux C., Studer N., « Les prix de vente de l'électricité et du gaz aux clients professionnels resteraient en 2024 bien supérieurs à leur niveau de 2021 », Insee Focus n° 326, mai 2024.
- Insee, « La reprise se fait attendre », Note de conjoncture, mars 2024.

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé ▶ figure 4. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,6 % dans la zone euro, où l'activité a été globalement étale tout au long de l'année, et +0,1 % au Royaume-Uni. Parmi les principales économies de la zone euro, la France et l'Italie ont connu une dynamique de croissance globalement assez proche en 2023 (+1,1 % en France et +1,0 % en Italie). Le moteur allemand a quant à lui calé (croissance nulle en 2023), tandis que l'économie espagnole a poursuivi son rattrapage (+2,5 %).

L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et a pâti des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens budgétaires. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Le ralentissement chinois a, toutefois, un effet global ambigu pour l'économie française : s'il freine l'activité via les canaux commerciaux, il contribue en revanche à la détente des prix des matières premières et constitue ainsi un facteur de soutien.

En France, la croissance de l'économie a été modérée en 2023 : le PIB (en volume) a augmenté de 0,9 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une hausse de 2,6 % en 2022. La production a ralenti (+1,5 % en volume après +4,1 %).

La croissance de la production est principalement portée par les services marchands, qui ralentissent mais sont en hausse de 2,4 %, et en particulier par les services aux entreprises et d'information-communication. La production en construction est quasi stable (-0,1 %), mais cette stabilité masque un repli important dans la construction de logements neufs que compense la bonne tenue

des activités d'entretien-amélioration et de génie civil. La production industrielle rebondit (+0,5 % après -0,4 %), avec des situations très contrastées suivant les branches. La production de matériels de transport, encore très dégradée en 2022 par rapport à son niveau d'avantcrise, accélère nettement en 2023 (+11,3 % après +7,8 %), les difficultés d'approvisionnement s'atténuant. À l'inverse, la production d'« autres produits manufacturés » se replie de nouveau (-3,6 % après -0,9 %), notamment pour les industries les plus énergivores (chimie, papeterie, métallurgie), très pénalisées par la hausse des prix de l'énergie.

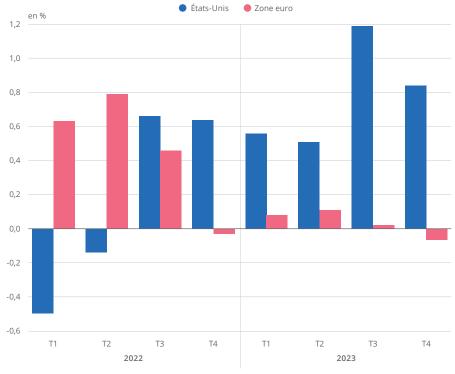
L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année (soit 156 000 créations nettes d'emploi entre fin 2022 et fin 2023), après +1,4 % en 2022 (soit +376 000 emplois) et +3,2 %

en 2021 (soit +814 000 emplois). Le taux de chômage au sens du BIT s'est stabilisé en fin d'année à 7,5 % de la population active. Il est supérieur de 0,4 point à son niveau de fin 2022, qui était le plus bas depuis 1982. La hausse progressive du chômage depuis lors résulte du ralentissement de l'emploi alors que la population active est restée dynamique.

Le pouvoir d'achat des ménages a rebondi, malgré une inflation qui demeure élevée

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué à partir du printemps 2023, du fait notamment du ralentissement des prix des produits pétroliers et des produits

▶ 4. Croissance trimestrielle du PIB dans la zone euro et aux Etats-Unis



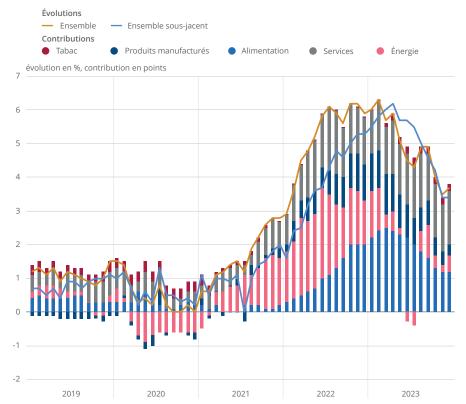
Sources: Bureau of Economic Analysis, Eurostat.

alimentaires ► figure 5. L'inflation est néanmoins restée relativement élevée : en movenne annuelle, elle s'est établie à +4,9 % en 2023, après +5,2 % en 2022. L'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023. Dès avril 2023 cependant, les prix des produits alimentaires ont nettement ralenti, en raison du reflux des prix des produits agricoles depuis leur pic de mai 2022. De même, la contribution des prix des produits manufacturés à l'inflation d'ensemble a reflué à compter du milieu d'année. Ce sont désormais les prix des services, tirés par la dynamique des salaires, qui soutiennent l'inflation.

En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base¹ (SMB) ont été dynamiques en termes nominaux (respectivement +4,1 % et +4,3 %). Cependant, ils ont de nouveau reculé en termes réels (respectivement -0,8 % et -0,6 %). Comme en 2022, ces reculs inédits traduisent le fort dynamisme des prix sur la période récente. En deux ans, le recul du SMB réel atteint ainsi 2,5 %.

En 2023, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré (+0,8 %, après +0,3 % en 2022 ► figure 6). Les revenus nets d'activité ont ralenti mais sont restés dynamiques (+5,0 % après +7,2 % en 2022). Les prestations sociales en espèces ont augmenté de 4,7 % après +1,7 %, sous l'effet principalement des revalorisations des retraites (effet en année pleine de la revalorisation de juillet 2022 et revalorisation résiduelle de janvier 2023) : les retraites ont ainsi progressé de façon soutenue (+5,3 %). Les revenus du patrimoine, corrigés de l'effet SIFIM², accélèrent en 2023 (+7,5 % après +5,8 %) sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et de versements dynamiques de dividendes et des autres revenus d'investissement. Au total, le revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM de l'ensemble des ménages a accéléré (+5,8 % après +5,0 %).

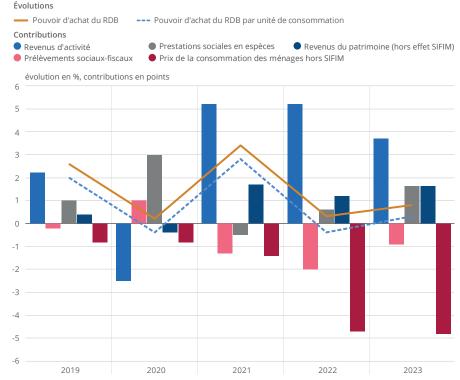
► 5. Inflation en France et contributions par poste



Lecture: en décembre 2023, l'inflation d'ensemble s'établit à 3,7 % sur un an. L'alimentation contribue pour +1,2 point à l'inflation d'ensemble.

Source : Insee.

6. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes



Lecture: en 2023, les revenus du patrimoine (hors effet SIFIM) contribuent pour +1,6 point à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM.

Source : Insee, comptes nationaux.

¹ Le SMB correspond à la composante sous-jacente du SMPT, à côté de la composante conjoncturelle affectée notamment par les versements de primes et les heures supplémentaires.

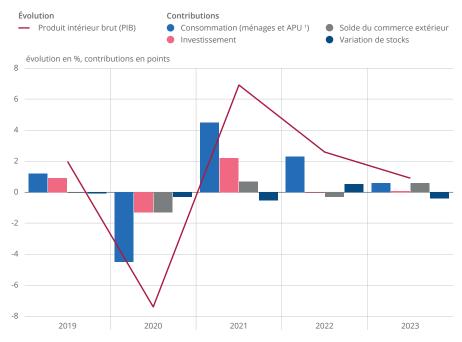
² Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) mesurent les services d'intermédiation liés à l'octroi de crédits et à la gestion des dépôts par les banques. L'imputation de SIFIM majore l'évolution des revenus du patrimoine dans un contexte de remontée de taux d'intérêt ainsi que le prix de la consommation des ménages, mais l'effet de cette imputation sur l'évolution du pouvoir d'achat du RDB est faible (encadré 2 de l'Insee Première n° 1997 Comptes de la Nation 2023).

La consommation des ménages a progressé à un rythme proche du pouvoir d'achat (+0,8 %), si bien que le taux d'épargne des ménages s'est quasiment stabilisé (16,9 % après 16,8 %). Le taux d'épargne reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009et 2019 (14,7 %). La consommation en produits alimentaires a continué de baisser (-3,6 %, après -3,2 % en 2022). Ces produits sont les plus marqués par l'inflation, avec une hausse des prix de 11,3 % en 2023 (après +6,3 % en 2022). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques diminue de nouveau fortement comme en 2022 (-2,5 % après -3,3 %). À l'inverse, la consommation des ménages en services reste dynamique, en particulier dans l'information-communication (+5,6 %), dans les services de transport (+6,7 %) et dans l'hébergementrestauration (+5,5 %).

L'investissement des ménages a sombré, celui des administrations et des entreprises a résisté

En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises comme des ménages. Ce dernier est de nouveau en forte baisse (-8,5 %), pénalisé par la baisse de l'investissement en construction (-5,6 %) et par celle des achats de biens immobiliers (-18,4 % d'investissement en services techniques, comprenant les frais de notaires). L'investissement des entreprises non financières progresse au même rythme qu'en 2022 (+2,7 % après +2,9 %), toujours porté par l'investissement en services d'informationcommunication. Au total, l'investissement se redresse légèrement en 2023 (+0,4 % en volume après 0,0 %), principalement porté par les investissements des

▶ 7. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



¹: administrations publiques.

Lecture : en 2023, la croissance du PIB est de 0,9 %. La consommation des ménages et des APU contribue pour 0.6 point à cette croissance.

Source: Insee, comptes nationaux base 2020.

administrations publiques (+6,9 %), qui augmentent dans les matériels de transport, avec notamment la livraison d'un sous-marin.

Le solde extérieur de la France s'améliore

En 2023, les flux de commerce extérieur en volume marquent le pas après deux années de forte hausse. Les exportations augmentent encore un peu (+2,1 % après +8,2 %), alors que les importations sont quasi stables (+0,3 % après +8,8 %). Le solde extérieur en volume s'améliore légèrement. Cette amélioration s'explique surtout par les biens, en particulier les biens énergétiques : la France est de nouveau exportatrice nette d'électricité, et ses imports en gaz et en pétrole baissent

fortement, les stocks ayant atteint des niveaux très élevés. Les exportations de matériels de transport, en particulier en aéronautique, accélèrent nettement, mais les importations, notamment de véhicules électriques, augmentent aussi fortement. Les exportations en volume de services se replient, tirées vers le bas par les exportations de services de transport (-7,5 %), tandis que les importations de services sont en forte hausse, avec notamment +15,1 % de services de transport et +7,7 % de services aux entreprises. Au final, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été nettement positive en 2023 (+0,6 point), en partie compensée par un mouvement de déstockage (-0,4 point) ▶ figure 7. •

Clément Bortoli, Gaston Vermersch (Insee)

► Pour en savoir plus

• Héam J.-C., Meinzel P., Morvan F., « Les comptes de la Nation en 2023 », Insee Première n° 1997, mai 2024.



L'emploi salarié ralentit de nouveau en 2023

Les créations d'emplois salariés en Île-de-France s'essoufflent en 2023. L'emploi salarié augmente à un rythme de 0,8 %, plus faiblement qu'en 2022. Fin 2023, les établissements franciliens emploient 6,3 millions de salariés. Le secteur tertiaire marchand (hors intérim) est toujours le secteur le plus créateur d'emplois malgré un net ralentissement. En outre, l'emploi intérimaire se replie fortement. Les situations sont contrastées au niveau départemental. L'emploi ralentit dans la majorité des départements, en particulier à Paris, alors qu'il reste dynamique dans le Val-d'Oise et l'Essonne. Le nombre de créations d'emplois est quasi stable dans les Yvelines.

Fin 2023, les établissements franciliens emploient 6,3 millions de salariés
▶ figure 1. 47 300 emplois salariés ont été créés dans l'année, contre 129 700 en 2022. En fort ralentissement (+0,8 % après +2,1 % en 2022), l'emploi en Île-de-France progresse cependant davantage qu'en France hors Mayotte (+0,6 % après +1,5 %). En moyenne, la hausse est de 1,4 % par an entre 2017 et 2022 en Île-de-France, proche de celle du niveau national (+1,3 %).

Le secteur tertiaire marchand ralentit

L'industrie est le secteur le plus dynamique : il continue de gagner des emplois (+1,9 % après +1,1 % en 2022), et plus particulièrement l'industrie agroalimentaire (+4,0 % après +1,3 %). Le secteur marchand hors intérim ralentit nettement en 2023 (+1,0 % après +3,2 %) ► figure 2. Néanmoins, les créations nettes d'emplois salariés relèvent, en 2023, très majoritairement de ce secteur (+37 200 salariés), même s'il a créé trois fois moins d'emplois qu'en 2022. L'emploi dans la construction décélère de nouveau (+0,5 %, après +1,1 % en 2022) alors qu'il était dynamique au cours des cinq années précédentes (+4,2 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2022). Ce secteur apparaît néanmoins résilient dans la région dans un contexte de repli national (-0,7 %). L'emploi salarié progresse également dans le tertiaire non marchand, en marquant même une légère accélération (+0,6 % après +0,2 %).

Alors que les emplois dans l'intérim augmentaient légèrement lors des cinq années précédentes (+0,4 % en moyenne annuelle), l'emploi intérimaire chute de 7,7 % en Île-de-France en 2023 (-6,6 % au niveau national), soit une perte de 9 900 emplois figure 3. Le recul est particulièrement important dans les Hauts-de-Seine (-12,6 %), en Seine-Saint-Denis (-12,0 %) et à Paris (-10,7 %). En revanche, l'emploi intérimaire augmente dans l'Essonne (+2,1 %).

Au sein du secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi ralentit dans les services aux entreprises (+1,7 % après +3,9 %). Ils génèrent néanmoins près de la moitié des emplois créés dans ce secteur en 2023. L'emploi augmente de 2,0 % dans les transports, après +0,7 % en 2022. L'emploi ralentit également dans les services financiers (+1,9 % après +2,7 %), le commerce (+0,2 % après +1,0 %) et plus encore dans l'hébergement et restauration (+1,4 % après +5,4 %) qui avait bénéficié d'un effet rebond en 2022 après les restrictions

► Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

sanitaires liées à la crise de la Covid-19. Alors que le secteur de l'information et communication était dynamique au cours des cinq dernières années (+3,9 % en moyenne annuelle), il perd des emplois en 2023 (-0,7 %).

L'emploi salarié ralentit dans la majorité des départements et principalement à Paris

Le Val-d'Oise (+1,4 %) et l'Essonne (+1,0 %) sont les deux seuls départements franciliens où l'emploi salarié augmente à un rythme plus soutenu qu'en 2022 grâce au secteur tertiaire marchand hors intérim, dont notamment les services aux entreprises figure 4. L'emploi dans le Val-d'Oise est également soutenu par le secteur de la construction où il accélère.

L'emploi reste dynamique dans les Hauts-de-Seine (+1,0 %), à Paris (+0,9 %), en Seine-Saint-Denis (+0,8 %) et en Seine-et-Marne (+0,6 %) mais il ralentit, tout particulièrement dans la capitale où il avait progressé de 4,0 % en 2022. L'emploi est stable dans le Val-de-Marne (0,0 % après +0,6 %) et quasi stable dans les Yvelines (-0,1 % après -0,4 %), où le secteur de la fabrication de matériel de transport reste en difficulté.

Xavier Gatepaille, Flora Richel (Insee), Matthieu Goussot (Urssaf)

► Pour en savoir plus

• Insee, Fiche « Emploi », in « La reprise se fait attendre », Note de conjoncture, mars 2024.

► Une hausse des embauches qui ne profite pas aux contrats longs

En 2023, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) atteint 13,7 millions, soit une augmentation de 4,4 % sur un an. Les DPAE sont le reflet à la fois des créations d'emplois et de la mobilité au sein du marché du travail. La hausse observée en 2023 ne profite pas à l'ensemble des contrats. Le nombre d'embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) diminue de 2,1 % sur un an ainsi que celui en contrats à durée déterminée (CDD) de plus d'un mois (-1,3 %) ▶ figure 5. En revanche, le nombre de contrats précaires a fortement progressé : les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois sont ainsi en hausse de 7,5 % et celles en intérim augmentent de 4,0 %, revenant ainsi à un niveau supérieur à celui de 2019.

Tous types de contrats confondus, les activités pour la santé humaine (+13,0 %), l'hébergement et restauration (+10,2 %) et les autres activités scientifiques et techniques (+8,6 %) sont les secteurs où les DPAE augmentent le plus. En ce qui concerne les CDI, la construction (+2,4 %), les activités de soutien (+1,7 %) et les transports (+1,2 %) progressent, contrairement aux activités informatiques (-17,4 %), aux activités de conseil (-7,6 %) et au commerce (-2,8 %).

Le nombre de DPAE augmente dans tous les départements franciliens en 2023, à l'exception de la Seine-et-Marne (-0,1 %). Les Hauts-de-Seine affichent la plus forte progression sur un an (+11,4 %), suivis du Val-de-Marne (+10,1 %) et des Yvelines (+5,2 %). En revanche, la hausse est moins marquée en Seine-Saint-Denis (+0,7 %) et dans l'Essonne (+0,3 %). L'évolution des contrats intérimaires explique en grande partie ces disparités avec par exemple une hausse de 33,7 % de ce type de contrat dans les Hauts-de-Seine.

| | Emploi au 31/12/2023 | 2/2023 2022 et 2023 | | | annuelle moyenne 2017 et 2022¹ |
|---|--------------------------------|---------------------|---------------------|---------------|-----------------------------------|
| Secteur d'activité | en Île-de-France (milliers) | Île-de-France | France hors Mayotte | Île-de-France | France hors Mayotte |
| Agriculture | 5,9 | -2,4 | -0,4 | 1,2 | 1,9 |
| Industrie | 441,2 | 1,9 | 1,1 | 0,2 | 0,6 |
| Industrie agroalimentaire | 61,3 | 4,0 | 0,8 | 2,9 | 1,7 |
| Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage | 89,4 | 2,0 | 2,1 | 0,7 | 1,1 |
| Biens d'équipement | 65,8 | 2,9 | 2,0 | -0,1 | 0,4 |
| Matériels de transport | 68,8 | 0,5 | 1,8 | -1,6 | -0,5 |
| Autres branches industrielles | 155,9 | 1,4 | 0,5 | -0,1 | 0,3 |
| Construction | 343,7 | 0,5 | -0,7 | 4,2 | 2,9 |
| Tertiaire marchand | 3 962,3 | 0,7 | 0,4 | 1,7 | 1,8 |
| Commerce | 744,4 | 0,2 | 0,4 | 0,8 | 1,4 |
| Transports | 385,2 | 2,0 | 0,8 | 0,8 | 0,9 |
| Hébergement - restauration | 333,4 | 1,4 | 1,4 | 1,5 | 2,5 |
| Information - communication | 482,9 | -0,7 | -0,1 | 3,9 | 4,1 |
| Services financiers | 353,6 | 1,9 | 1,5 | 1,2 | 1,1 |
| Services immobiliers | 78,6 | -2,4 | -2,9 | 1,5 | 2,2 |
| Services aux entreprises hors intérim | 1 085,1 | 1,7 | 1,5 | 2,2 | 2,8 |
| Intérim | 118,6 | -7,7 | -6,6 | 0,4 | 0,2 |
| Services aux ménages | 380,4 | 1,3 | 1,0 | 1,1 | 1,1 |
| Tertiaire non marchand | 1 576,4 | 0,6 | 0,9 | 0,4 | 0,4 |
| Total | 6 329,5 | 0,8 | 0,6 | 1,4 | 1,3 |

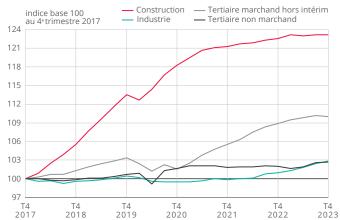
¹ Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes: données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents; données CVS en fin de trimestre.

Champ: emploi salarié total.

Sources: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

➤ 2. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité, en Île-de-France

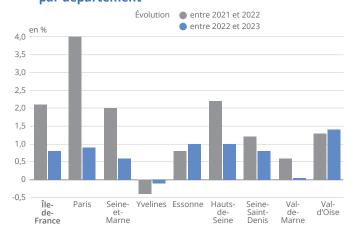


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres

précédents ; données CVS en fin de trimestre. **Champ** : emploi salarié total.

Sources: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolution de l'emploi salarié total en fin d'année par département



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ: emploi salarié total.

Sources: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

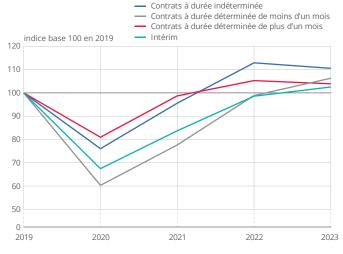


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ: emploi intérimaire.

Sources: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche, par type de contrat



Source : Urssaf.

Le marché du travail se dégrade légèrement

En 2023, la demande d'emploi francilienne augmente dans quasiment toutes les catégories. En un an, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) augmente de 1,5 % et s'établit, en moyenne, à 969 000 au quatrième trimestre 2023. Parmi elles, 596 000 personnes sont sans emploi (catégorie A), en baisse de 1,1 %, et 373 000 exercent une activité réduite (catégories B et C), en hausse de 6,0 %. Après un point bas au premier trimestre 2023, le taux de chômage francilien augmente progressivement et s'élève à 7,2 % de la population active au quatrième trimestre 2023, soit 0,4 point de plus sur un an.

En Île-de-France, fin 2023, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A recule de 1,1 % par rapport à fin 2022 (soit -6 750 personnes) ► figure 1. Cette baisse est plus marquée qu'en France (hors Mayotte) (-0,6 %). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C, c'est-à-dire ceux qui ont travaillé au cours du dernier mois, augmente de 6,0 %, traduisant une persistance de la croissance de l'activité réduite pour une partie des demandeurs bien plus importante qu'au niveau national (+1,4 %). Au total, les effectifs des catégories A, B et C augmentent de 1,5 % (+14 340). Si cette évolution va globalement dans le même sens que celle constatée au niveau national, elle est de plus forte ampleur (+0,3 % en France hors Mayotte). En revanche, alors que le nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi - en raison notamment d'une formation ou d'un stage (catégorie D) augmente dans la région (+3,7 %), il est quasi stable au niveau national (+0,1 %).

Au sein de la région, les Hauts-de-Seine enregistrent la plus faible diminution de demandeurs d'emploi en catégorie A (-0,3 %) et la plus forte augmentation en catégories A, B et C (+2,4 %). À l'inverse, c'est en Seine-et-Marne que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

se contracte le plus (-1,9 %) et dans le Val-d'Oise que la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C est la plus réduite (+0,8 %).

La demande d'emploi des plus jeunes augmente très fortement

En Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente très fortement : +11,5 % en catégorie A et +10,8 % en catégories A, B et C. En revanche, il diminue pour les personnes de 50 ans ou plus (respectivement -5,1 % et -1,8 %). Tous âges confondus, la demande d'emploi en catégorie A diminue de façon similaire pour les hommes et pour les femmes (-1,0 % et -1,2 %). Toutefois, pour les moins de 25 ans, elle augmente davantage chez les femmes que chez les hommes (respectivement +13,0 % et +10,3 %).

La hausse de la demande d'emploi des catégories A, B et C sur un an est largement portée par celle des inscrits depuis moins d'un an (+5,5 %). À l'inverse, le nombre de demandeurs inscrits depuis plus d'un an diminue (-3,4 %). Cette évolution reflète le recul prononcé du nombre de demandeurs d'emploi de très

longue durée (deux ans d'ancienneté ou plus) (-10,1 %), celui-ci étant atténué par la hausse du nombre de demandeurs inscrits depuis un à deux ans (+6,3 %).

La demande d'emploi en catégories A, B et C augmente en raison d'une hausse des entrées à France Travail (+4,1 % sur un an, soit +4 080) et d'une baisse des sorties (-3,7 %, soit -3 770). Parmi les motifs d'entrée, c'est la démission qui contribue le plus fortement à la hausse, suivie par le motif « première entrée sur le marché du travail » (à mettre en regard de la hausse de la demande d'emploi des plus jeunes).

Le taux de chômage augmente en 2023

Après avoir atteint 6,7 % au premier trimestre 2023, son point le plus bas depuis le quatrième trimestre 2008 (à l'exception de la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du deuxième trimestre 2020 liée à la crise sanitaire), le taux de chômage au sens du BIT augmente progressivement sur l'année 2023, atteignant ainsi 7,2 % en Île-de-France fin 2023 (soit +0,4 point par rapport au quatrième trimestre 2022) ▶ figure 2. Il revient ainsi à son niveau d'avant-crise sanitaire ► **figure 3**. La progression est similaire en France (hors Mayotte) où le chômage touche 7,5 % de la population active (soit +0,4 point sur un an).

Les taux de chômage franciliens par département demeurent hétérogènes au quatrième trimestre 2023. Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine conservent les taux de chômage les plus faibles (respectivement 5,9 % et 6,1 %). À l'inverse, la Seine-Saint-Denis détient de nouveau le taux le plus élevé de la région (10,6 %) et enregistre la plus forte hausse sur l'année (+0,6 point).

Carla Tafial (Drieets Île-de-France)

► Politique de l'emploi

Comme pour le marché du travail, les politiques de l'emploi connaissent un dynamisme inégal. Tandis que le nombre d'entrées dans les contrats aidés (hors insertion par l'activité économique) diminue, les dispositifs d'insertion et de retour à l'emploi visant les plus jeunes augmentent. En particulier, le nombre d'entrées en apprentissage poursuit sa croissance entamée en 2017, sur un rythme toutefois plus modeste que durant les années précédentes, et de façon bien plus marquée que dans le reste de la France ; le contrat d'engagement jeune (CEJ), mis en place en mars 2022, continue de s'étendre à un grand nombre de jeunes, avec une évolution d'ampleur comparable à celle de la France entière, ce qui n'est pas le cas des autres mesures d'accompagnement des jeunes, bien plus dynamiques en Île-de-France figure 4. Cette orientation de la politique de l'emploi en faveur des jeunes s'inscrit dans un contexte de forte augmentation de la demande d'emploi des moins de 25 ans.

► 1. Demandeurs d'emploi en fin de mois

| | Dei | mandeurs d'emploi a | Évolution 202 | 3 T4 / 2022 T4 | | |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------|---|--|---------------------------------|--------------------------|
| Décomposition | Catégories A, B, C | Catégorie A | Catégories A, B, C (en % de l'ensemble) | Catégorie A (en % de l'ensemble) | Catégories A, B, C (en %) | Catégorie A (en %) |
| Hommes | 491 920 | 304 180 | 50,8 | 51,1 | 2,2 | -1,0 |
| Femmes | 477 080 | 291 640 | 49,2 | 48,9 | 0,8 | -1,2 |
| Moins de 25 ans | 102 190 | 69 130 | 10,5 | 11,6 | 10,8 | 11,5 |
| De 25 à 49 ans | 602 330 | 360 550 | 62,2 | 60,5 | 1,5 | -1,3 |
| 50 ans ou plus | 264 480 | 166 140 | 27,3 | 27,9 | -1,8 | -5,1 |
| Inscrits depuis un an ou plus | 414 530 | nd | 42,8 | nd | -3,4 | nd |
| dont inscrits depuis 2 ans ou plus | 229 390 | nd | 23,7 | nd | -10,1 | nd |
| Île-de-France | 969 000 | 595 820 | 100,0 | 100,0 | 1,5 | -1,1 |
| France hors Mayotte | 5 397 900 | 3 032 000 | 100,0 | 100,0 | 0,3 | -0,6 |

nd : données non disponibles. **Note** : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et

décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source: France Travail-Dares, STMT.

▶ 2. Taux de chômage trimestriel par département

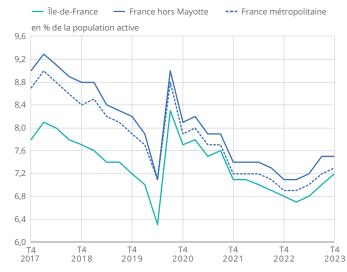
en % de la population active

| Zonage | 2023 T1 | 2023 T2 | 2023 T3 | 2023 T4 | Évolution 2023 T4 / 2022 T4 (points de %) |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|--|
| Paris | 5,5 | 5,6 | 5,8 | 5,9 | 0,3 |
| Seine-et-Marne | 6,5 | 6,6 | 6,8 | 6,9 | 0,3 |
| Yvelines | 6,2 | 6,3 | 6,6 | 6,7 | 0,4 |
| Essonne | 6,2 | 6,3 | 6,5 | 6,6 | 0,3 |
| Hauts-de-Seine | 5,6 | 5,8 | 5,9 | 6,1 | 0,4 |
| Seine-Saint-Denis | 9,9 | 10,1 | 10,4 | 10,6 | 0,6 |
| Val-de-Marne | 6,9 | 7,0 | 7,3 | 7,4 | 0,4 |
| Val-d'Oise | 7,7 | 7,9 | 8,1 | 8,3 | 0,4 |
| Île-de-France | 6,7 | 6,8 | 7,0 | 7,2 | 0,4 |
| France hors Mayotte | 7,1 | 7,2 | 7,5 | 7,5 | 0,4 |

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 3. Évolution du taux de chômage trimestriel



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Île-de-France

| Type d'aide | 2022 | 2023 |
|--|---------|---------|
| Aides à l'emploi (p) | 267 038 | 273 879 |
| dont contrats aidés (p) | 40 650 | 39 924 |
| Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi | | |
| (CUI-CAE) | 7 106 | 6 515 |
| Contrats initiative emploi (CUI-CIE) (p) | 4 949 | 3 036 |
| Insertion par l'activité économique (IAE) (p) | 28 595 | 30 373 |
| dont contrats en alternance | 226 388 | 233 955 |
| Apprentissage | 199 690 | 206 981 |
| Contrats de professionnalisation | 26 698 | 26 974 |
| Accompagnement des jeunes | 85 437 | 108 832 |
| Parcours contractualisé d'accompagnement | | |
| vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) | 39 894 | 46 050 |
| Contrat d'engagement jeune | 45 543 | 62 782 |
| dont premières entrées | 39 092 | 46 614 |
| Emplois francs (p) | 5 794 | 4 849 |

(p) année 2023 provisoire.

Note: extraction du 23/05/2024. Les entrées comprennent les conventions initiales et

les reconductions de contrats.

Source : Dares.

► Avertissement sur les demandeurs d'emploi en fin de mois

Une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires de France. Elle conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des BRSA de ces territoires. Fin décembre 2023, cette expérimentation concerne environ 15 200 personnes dont 11 000 sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi. Les 18 territoires concernés se situent dans les départements de l'Aisne, la Somme, La Réunion, l'Yonne, l'Aveyron, le Nord, les Bouches-du-Rhône, la Creuse, la Côte d'Or, l'Eure, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne, la Loire-Atlantique, le Loiret, le Rhône, les Vosges, les Pyrénées-Atlantiques et les Yvelines.

► Pour en savoir plus

- Site de la Drieets Île-de-France : https://idf.drieets.gouv.fr
- Les demandeurs d'emploi, données trimestrielles, Dares : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/les-demandeurs-demploi

Le rythme des créations d'entreprises est stable en 2023

En 2023, les créations d'entreprises augmentent de 2,4 % en Île-de-France, à un rythme proche de celui de 2022, dans un contexte de repli au niveau national. La petite couronne, et notamment la Seine-Saint-Denis, porte ce dynamisme. Le régime de micro-entrepreneur reste plébiscité, représentant la part majoritaire des nouvelles immatriculations franciliennes. Grâce à un net rebond en 2023, le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration contribue fortement à la dynamique positive des créations d'entreprises en 2023.

En 2023, 296 000 entreprises ont été créées dans le secteur marchand non agricole, soit 6 900 de plus qu'en 2022 ▶ figure 1. Cela représente une hausse de 2,4 % en un an, évolution proche de celle de l'année précédente (+2,6 %). Le dynamisme francilien des créations d'entreprises contraste avec le repli observé au niveau national (-1,0 % en 2023 après +1,1 % en 2022). L'Île-de-France est l'une des quatre seules régions métropolitaines, avec la Corse (+1,7 %), la Bourgogne-Franche-Comté (+1,5 %) et la Normandie (+0,4 %), où le nombre de créations augmente en 2023.

Contrairement à 2022 où la dynamique des créations était le fait des sociétés (+8,0 %), la croissance de 2023 est portée exclusivement par les entreprises créées sous le régime de micro-entrepreneur (+6,4 % en 2023 après +1,0 % en 2022). En revanche, les créations de sociétés se replient de 4,3 %. Enfin, le nombre de créations d'entreprises individuelles classiques est stable après une forte baisse en 2022 (-6,2 %). En conséquence, la part des micro-entrepreneurs au sein des créations d'entreprises se renforce, au détriment des sociétés et des entreprises classiques. Le régime de microentrepreneur concerne 61,5 % des créations en 2023, soit 1,4 point de plus qu'en 2022.

Le commerce, transport, hébergement et restauration contribue fortement aux créations d'entreprises

La bonne tenue des créations d'entreprises en Île-de-France reflète le fort rebond dans le commerce, transport, hébergement et restauration. Ce secteur enregistre la plus forte hausse de créations d'entreprises en 2023 (+12,0 %), après une chute de 20,7 % en 2022 ▶ figure 2. Ce rebond, nettement plus marqué en Île-de-France qu'en France après pourtant un repli équivalent en 2022 (+2,2 % en France en 2023 après -21,6 % en 2022), s'explique par celui des créations sous le régime de micro-entrepreneur. Au sein de ce secteur, ce sont les activités des

transports et entreposage qui progressent le plus en Île-de-France (+21,7 % en 2023 après -33,9 % en 2022), soit nettement plus que sur l'ensemble du territoire (+6,0 %) [Hofstetter, 2024].

Dans l'industrie, les créations d'entreprises augmentent sensiblement en 2023, même si c'est à un rythme deux fois moins soutenu qu'en 2022 (+6,4 % après +12,9 %). Le nombre d'immatriculations d'entreprises individuelles classiques est en très forte hausse en 2023 (+48,7 %), après une année 2022 déjà très dynamique (+35,6 %). Cet essor est essentiellement lié à la production d'énergie photovoltaïque et aux incitations fiscales pouvant l'accompagner. En revanche, les créations de sociétés se replient (-5,6 % après +4,4 %).

Les créations dans les services aux particuliers sont atones en 2023 après une forte croissance en 2022 (+0,8 % après +11,1 %). Après une forte hausse en 2022 (+9,8 %), les créations dans la construction se replient nettement (-5,0 %), et de façon encore plus prononcée pour les entreprises individuelles classiques (-37,6 % en 2023 après -8,7 %). Les créations d'entreprises dans les services aux entreprises se replient (-1,4 % après +16,1 %).

La Seine-Saint-Denis, chef de file des créations d'entreprises en Île-de-France

En 2023, la Seine-Saint-Denis est le département où les créations d'entreprises augmentent le plus en Îlede-France (+6,4 %). Cette hausse est le fait exclusivement des entreprises créées sous le régime de micro-entrepreneur (+12,3 %), notamment dans le commerce, transport, hébergement et restauration (+26,8 %) ► figure 3. Avec 13,9 % des créations franciliennes, la Seine-Saint-Denis renforce sa place de deuxième département le plus créateur d'entreprises dans la région après Paris (30,8 %). En Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne, la hausse est supérieure à la moyenne régionale (respectivement +3,6 % et +3,5 %). À Paris, dans les Hautsde-Seine et l'Essonne, les créations d'entreprises ralentissent pour la deuxième année consécutive malgré un net rebond dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration. Enfin, les créations sont stables dans le Val-d'Oise et baissent de nouveau de 1,0 % dans les Yvelines.

Kevin Bianay (Insee), Jérôme Bon (Banque de France)

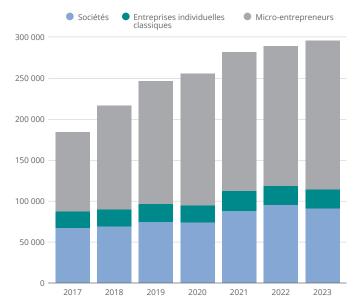
► En Île-de-France, le nombre de défaillances retrouve un niveau prépandémique en 2023

En 2023, 12 300 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Île-de-France ► figure 4. Cela correspond à une forte hausse, qui atteint 36,5 %, par rapport à 2022. Cette multiplication des défaillances est également observée au niveau national (+35,6 % en France entière). Le nombre annuel de défaillances dans la région est légèrement supérieur au niveau moyen prépandémique (11 900 sur la période 2010-2019).

La forte progression du nombre de défaillances tient à un double effet : d'une part, le ralentissement de l'économie en 2023 s'est traduit par une fragilisation d'un certain nombre d'entreprises. D'autre part, la fin des différents dispositifs de politiques publiques de soutien en trésorerie pendant la période de crise sanitaire de la Covid-19 a limité le nombre de défaillances sur cette période, et un effet de rattrapage s'observe à présent. Cette progression concerne quasiment tous les secteurs de l'économie, mais de manière hétérogène. Les activités des transports et entreposage et de l'hébergement et restauration sont les plus en difficulté, avec un niveau de défaillances nettement supérieur à leur niveau moyen d'avant-crise.

Au niveau territorial, le niveau de défaillances est proche de celui observé avant la crise sanitaire dans tous les départements franciliens, à l'exception de deux d'entre eux. Dans le Vald'Oise, le nombre de défaillances augmente deux fois moins vite qu'en Île-de-France, de sorte que son niveau reste bien en deçà de celui prépandémique. *A contrario*, en Seine-et-Marne, il est nettement supérieur à la moyenne d'avant-crise.

► 1. Évolution des créations d'entreprises en Île-de-France

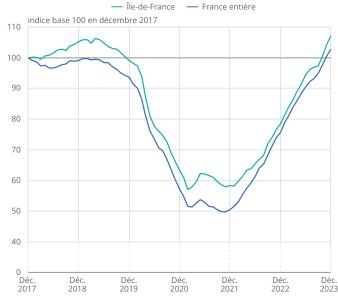


Note : nombre de créations brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source: Insee, SIDE.

► 4. Évolution des défaillances d'entreprises



Notes : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des

12 derniers mois

Source: Fiben, Banque de France.

▶ 2. Nombre de créations d'entreprises en 2023 et évolution entre 2022 et 2023 en Île-de-France

| | Soci | iétés | | individuelles ntrepreneurs | Micro-ent | repreneurs | Ense | mble |
|--|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Secteurs | Créations en 2023 (nombre) | Évolution 2022 - 2023 (en %) |
| Industrie | 2 127 | -5,6 | 1 456 | 48,7 | 4 275 | 2,9 | 7 858 | 6,4 |
| Construction | 9 998 | -15,3 | 398 | -37,6 | 7 963 | 15,4 | 18 359 | -5,0 |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 25 383 | 3,6 | 6 182 | -20,5 | 51 682 | 22,8 | 83 247 | 12,0 |
| Services aux entreprises | 46 869 | -4,6 | 6 908 | 11,0 | 81 170 | -0,5 | 134 947 | -1,4 |
| Services aux particuliers | 6 412 | -11,4 | 8 239 | 8,8 | 36 664 | 1,6 | 51 315 | 0,8 |
| Ensemble | 90 789 | -4,3 | 23 183 | 0,0 | 181 754 | 6,4 | 295 726 | 2,4 |

Note : données brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

▶ 3. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

| | | Nombre de cré | Évolution de | l'ensemble (en %) | | |
|-------------------|----------|--|----------------------------------|-------------------|-------------|---|
| Zonage | Sociétés | Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs | Régime de micro- entrepreneur | Ensemble | 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022 ¹ |
| Paris | 37 683 | 7 594 | 45 693 | 90 970 | 2,3 | 6,9 |
| Seine-et-Marne | 5 620 | 2 159 | 16 751 | 24 530 | 3,6 | 12,2 |
| Yvelines | 6 151 | 1 950 | 17 173 | 25 274 | -1,0 | 10,9 |
| Essonne | 5 301 | 1 781 | 16 104 | 23 186 | 0,4 | 13,0 |
| Hauts-de-Seine | 11 404 | 2 742 | 22 757 | 36 903 | 1,7 | 7,4 |
| Seine-Saint-Denis | 11 121 | 2 824 | 27 252 | 41 197 | 6,4 | 10,7 |
| Val-de-Marne | 7 459 | 2 279 | 20 081 | 29 819 | 3,5 | 10,3 |
| Val-d'Oise | 6 050 | 1 854 | 15 943 | 23 847 | 0,0 | 12,7 |
| Île-de-France | 90 789 | 23 183 | 181 754 | 295 726 | 2,4 | 9,4 |
| France entière | 269 905 | 114 125 | 667 446 | 1 051 476 | -1,0 | 10,1 |

¹ Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises sont effectuées obligatoirement sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important a fragilisé le suivi des créations d'entreprises au cours de l'année 2023, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Toutefois, l'effet de ce changement sur la mesure du volume annuel des créations d'entreprises est globalement limité.

► Pour en savoir plus

Hofstetter É., « Léger repli des créations d'entreprises en 2023 », Insee Première n° 1984, février 2024.

Une progression au ralenti des encours de crédits en Île-de-France

La croissance des encours de crédits des sociétés non financières (SNF) faiblit sensiblement dans la région capitale, tandis que les encours de crédits à l'habitat diminuent. Ces évolutions s'expliquent à la fois par la politique de désendettement de certains grands groupes franciliens et par le ralentissement des nouveaux crédits aux entreprises et aux ménages, dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt.

La progression des encours de crédits mobilisés par les sociétés non financières (SNF) ralentit nettement en Île-de-France (+0,7 % sur un an en décembre 2023 après +10,4 % en décembre 2022). Cela résulte de la hausse des taux d'intérêt et de la politique de désendettement de certains grands groupes franciliens. Ce ralentissement est plus prononcé qu'au niveau national (+1,9 % sur un an en décembre 2023 après +7,4 % en décembre 2022). Il est le plus fort de toutes les régions de France métropolitaine.

Selon le secteur et la taille des entreprises, les évolutions diffèrent. Dans les activités immobilières, qui représentent près de la moitié des encours de crédits de la région, et dans les activités de soutien aux entreprises, les augmentations sont les plus fortes, avec respectivement +3,9 % et +7,1 % entre décembre 2022 et décembre 2023 Figure 1.

Les encours de crédits augmentent également dans les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche (+2,0 %) et de l'information et communication (+1,5 %). C'est également dans ces quatre

► Pour en savoir plus

 Banque de France, « Financement des entreprises Fév 2024 », avril 2024. secteurs que la croissance de l'encours des crédits mobilisés délivrés aux SNF est la plus importante au niveau national. En revanche, que ce soit en France ou en Île-de-France, l'encours des crédits stagne, voire recule, dans tous les autres secteurs d'activité. Dans la région, le repli est particulièrement prononcé dans le secteur industriel (-17,1 %), notamment dans l'industrie manufacturière (-12.9 %). en lien avec le désendettement de certains grands groupes du secteur. Dans tous les segments où l'encours des crédits mobilisés est en repli en Île-de-France, la baisse est sensiblement plus marquée que dans le reste de la France.

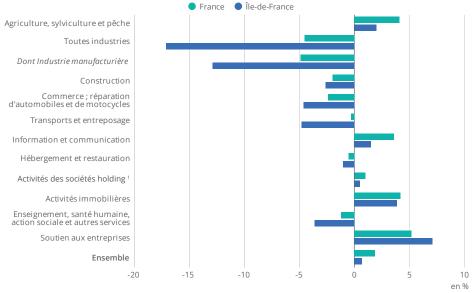
En Île-de-France, quasiment tous les types d'entreprises sont confrontés à une baisse de l'encours des crédits mobilisés ► figure 2. Dans les grandes entreprises, l'encours diminue de 3,9 % entre décembre 2022 et décembre 2023 (après +21,9 % entre décembre 2021 et décembre 2022), en lien avec le désendettement d'une partie d'entre elles. Dans les entreprises immobilières, les crédits marquent sensiblement le pas, bien que les encours continuent de progresser au cours de l'année 2023. Enfin, après un boom du crédit aux petites et moyennes entreprises durant la période de Covid-19 lié à la mise en place des prêts garantis par l'État, les encours de crédits reculent de 4,6 % sur un an en décembre 2023.

Une chute des nouveaux crédits à l'habitat

La forte hausse des taux d'intérêt directeurs se répercute sur le taux d'intérêt annuel des nouveaux crédits à l'habitat ► figure 3. Celui-ci est passé de 1,1 % fin 2021 à 3,5 % fin 2023 (y compris renégociations), conduisant à une chute des nouveaux crédits à l'habitat en Île-de-France. En effet, sur l'ensemble de l'année 2023, la production totale de crédits à l'habitat dans la région recule de 42 % par rapport à l'année 2022, une baisse légèrement plus marquée qu'en France métropolitaine. Dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, qui représentent à eux deux plus de 40 % de la production annuelle de nouveaux crédits à l'habitat de la région, les baisses sont les plus importantes (respectivement -43,1 % et -45,2 % en 2023), alors qu'en Seine-et-Marne le repli est le plus limité de la région (-34,4 %). La majeure partie des nouveaux crédits octroyés (85 %) sont destinés à l'acquisition de biens anciens. La chute des nouveaux crédits explique la baisse des encours des crédits à l'habitat des particuliers en Île-de-France (-0,9 % sur un an à fin décembre 2023, après +3,9 % à fin décembre 2022), qui représentent l'essentiel des encours de crédits à l'habitat.

Maëlan Le Goff (Banque de France)

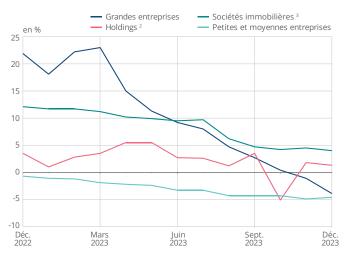
▶ 1. Variation de l'encours de crédits mobilisés des sociétés non financières en 2023 par secteur d'activité



^{1 :} ce secteur comprend les sociétés holdings dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés, ainsi que les holdings ayant un chiffre d'affaires (commercial et/ou refacturation de prestation).

Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits.

▶ 2. Variation de l'encours de crédits mobilisés en 2023 en Île-de-France selon le type d'entreprises 1



1 : dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :

- $\boldsymbol{\cdot}$ petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros ;
- \cdot grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros.

Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.

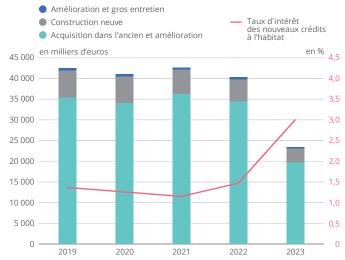
- $^{\rm 2}$: les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un
- groupe de sociétés.
 ³ : les crédits à l'immobilier regroupent les financements aux sociétés de promotion immobilière et aux sociétés civiles immobilières.

Note: taux de croissance brut annuel.

Champ: hors activités financières et administrations publiques.

Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits.

▶ 3. Flux de crédits à l'habitat en Île-de-France



Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits.

Une bonne récolte en 2023 pour les grandes cultures hormis les betteraves

L'année 2023 est marquée par des températures au-dessus des normales de saison ainsi qu'un excédent pluviométrique. Les pluies survenues lors de la phase de remplissage des grains des cultures d'été, telles que le maïs et le tournesol, sont à l'origine d'une augmentation des rendements. Cependant, le repli des cours entraîne une dégradation de la valeur de la production agricole régionale.

Les céréales, les oléoprotéagineux et les betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France: en 2023, la production francilienne représente 4 % de la production nationale des céréales et oléoprotéagineux (COP) et 8 % de celle des betteraves. La récolte globale des COP est en hausse de 3,7 % par rapport à la moyenne observée sur la période 2018-2022, avec toutefois de fortes disparités selon les cultures. En France métropolitaine, elle augmente plus modérément (+2,4 %). En revanche, la récolte de betteraves chute par rapport au niveau moyen 2018-2022, en Île-de-France comme au niveau national (respectivement -10,7 % et -6,6 %), malgré une augmentation des rendements (+21,5 % et +5,9 %) **► figure 1**.

Des productions céréalières en hausse grâce à l'augmentation des rendements

En Île-de-France, en 2023, la production de blé tendre recule de 1,8 % comparativement à la moyenne quinquennale. La légère hausse de rendement de 1,1 % n'a pas permis de compenser la baisse de 2,7 % des surfaces allouées à sa culture figure 2. La production s'établit à environ 1,7 million de tonnes. Avec une teneur en protéines moyenne de 12,1 %, ainsi qu'un poids spécifique de 76,6 kg/hl, la qualité du blé tendre produit dans la région est satisfaisante et répond aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'exportation.

En 2023, environ 675 000 tonnes d'orge ont été produites, soit une croissance de 2,9 % par rapport à la moyenne quinquennale. L'augmentation de 8,0 % des rendements compense la baisse de 4,9 % des surfaces. La hausse de la production est surtout portée par une augmentation de la production d'orge d'hiver de 26,6 %, la production d'orge de printemps chutant de 20,5 %.

La production de maïs grain croît de 22,4 %, par rapport à la moyenne quinquennale, s'établissant à 470 000 tonnes, alors que les surfaces diminuent de 3,7 %. Cette perte de surface est largement compensée par l'amélioration des rendements de 26,3 %. En effet, les conditions climatiques

de la campagne ont été particulièrement favorables à la culture du maïs, grâce aux précipitations survenues lors de la phase de remplissage des grains et aux températures moins élevées de 1,8 °C en juillet et août 2023 qu'en 2022.

Une production d'oléoprotéagineux en forte hausse

La production d'oléagineux augmente de 15,8 % comparativement à la moyenne quinquennale. La baisse des rendements de 1,8 % est compensée par une augmentation des surfaces de 18,7 %. Dans le cas du colza, qui représente plus de 80 % de la production d'oléagineux dans la région, les rendements sont en diminution de 2,7 %, tandis que les surfaces augmentent de 11,9 %. Les surfaces de tournesol progressent de 86,9 % et les rendements de 7,6 % du fait des conditions climatiques particulièrement favorables à cette culture au cours de l'été 2023. La production de tournesol est ainsi deux fois plus élevée en 2023 que durant la période 2018-2022.

Quant aux protéagineux, la production augmente de 18,1 % par rapport à la moyenne quinquennale, pour s'établir à 66 800 tonnes. Cette hausse s'explique par une croissance de 17,0 % des surfaces. Les rendements du pois chutent de 7,4 %, tandis que ceux de la féverole progressent de 25,8 %.

Une production de betteraves toujours en baisse malgré une augmentation des rendements

La production de betteraves dans la région s'élève, en 2023, à 2,7 millions de tonnes, en baisse de 10,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. L'importante augmentation des rendements (+21,5 %) ne permet pas de compenser la réduction des surfaces (-26,5 %). Les surfaces allouées à la culture de betteraves continuent de suivre la tendance à la baisse amorcée depuis 2018, faisant suite à une forte hausse en 2017, année de suppression des quotas européens de production de sucre.

Une réduction de la valeur de la production agricole régionale

En 2023, les prix des produits agricoles sont pour la plupart en repli. À l'exception du prix de la betterave, ils tendent à revenir à un niveau comparable à celui précédant le conflit russo-ukrainien qui avait entraîné une flambée des cours ▶ figure 3. Ainsi, malgré la hausse de la production des COP, la valeur de la production agricole régionale se dégrade en 2023. En moyenne, les coûts de production sont stables, à un niveau élevé après un net accroissement en 2022 ▶ figure 4. ●

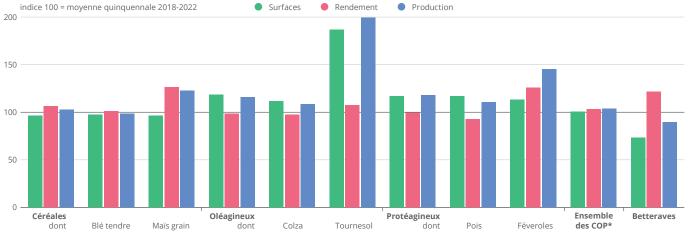
Augustin Delpierot, Myriam Ennifar (Driaaf Île-de-France)

► En 2020, près d'une exploitation agricole francilienne sur trois exerce une activité de diversification

Au-delà de la pure activité de production agricole (végétale et/ou animale), une exploitation peut exercer une activité non strictement agricole et dite « de diversification ». Il peut s'agir de transformation, de travail à façon, d'activité de tourisme, d'activité de négoce, de sylviculture, d'aquaculture, d'artisanat, etc. Lors du recensement agricole de 2020, 1 290 exploitations agricoles franciliennes (soit 29 %) ont déclaré exercer au moins une activité de diversification, avec en tête le travail à façon (17,7 %), les activités de transformation (9,3 %), les activités de tourisme, d'hébergement et de loisirs (5,1 %) et la production d'énergie renouvelable (4,6 %). La pratique d'une activité de diversification est plus répandue dans les exploitations spécialisation des exploitations, celles en bio sont toujours proportionnellement plus nombreuses à exercer une activité non strictement agricole (43 % contre 27 % en production conventionnelle).

Les exploitations qui exercent des activités de diversification mobilisent en moyenne 0,87 équivalent temps plein (ETP) supplémentaire par rapport aux exploitations non impliquées dans ces activités. Ces activités de diversification sont le plus souvent un complément de revenus pour les exploitations, puisqu'elles ne représentent que moins de 10 % du chiffre d'affaires. Cette part varie néanmoins en fonction de la taille économique de l'exploitation : les activités de diversification apportent au moins la moitié du chiffre d'affaires de 40 % des micro-exploitations et de 14 % des petites exploitations.

▶ 1. Récolte 2023 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2018-2022



^{*} Céréales, oléagineux et protéagineux.

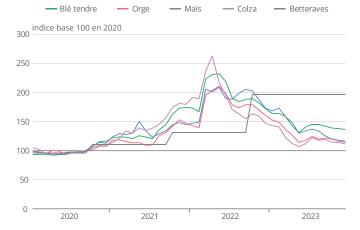
Source: Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

▶ 2. Les principales grandes cultures en Île-de-France

| | | Surfaces (ha) | | | Rendement (q/ha | 1) | | Production (t) | |
|--------------------------|---------|--|----------------------------------|------|--|----------------------------------|-----------|--|----------------------------------|
| Culture | 2023 | Évolution 2023/ moyenne 2018 à 2022 (en %) | Évolution 2023/2022 (en %) | 2023 | Évolution 2023/ moyenne 2018 à 2022 (en %) | Évolution 2023/2022 (en %) | 2023 | Évolution 2023/ moyenne 2018 à 2022 (en %) | Évolution 2023/2022 (en %) |
| Céréales | 349 495 | -3,6 | -1,1 | 83 | 6,4 | 3,8 | 2 910 262 | 2,4 | 2,7 |
| dont Blé tendre | 206 857 | -2,7 | 1,1 | 82 | 1,1 | -2,8 | 1 702 059 | -1,8 | -1,7 |
| Orge d'hiver | 50 450 | 15,2 | 9,5 | 82 | 10,0 | 6,2 | 412 244 | 26,6 | 16,3 |
| Orge de printemps | 38 347 | -22,6 | -12,0 | 68 | 2,7 | 6,4 | 262 623 | -20,5 | -6,3 |
| Total orge | 88 797 | -4,9 | -0,9 | 76 | 8,0 | 7,3 | 674 867 | 2,9 | 6,3 |
| Maïs grain | 43 416 | -3,7 | -7,3 | 107 | 26,3 | 29,5 | 466 090 | 22,4 | 20,0 |
| Oléagineux | 83 376 | 18,7 | 6,3 | 34 | -1,8 | -14,2 | 280 853 | 15,8 | -8,9 |
| dont Colza | 67 987 | 11,9 | 7,1 | 34 | -2,7 | -18,2 | 233 723 | 8,4 | -12,4 |
| Tournesol | 12 161 | 86,9 | 1,1 | 32 | 7,6 | 14,0 | 39 266 | 99,2 | 15,3 |
| Protéagineux | 19 355 | 17,0 | 21,2 | 35 | -0,4 | -7,0 | 66 806 | 18,1 | 12,8 |
| dont Pois | 12 049 | 16,9 | 27,8 | 36 | -7,4 | -11,4 | 43 959 | 10,6 | 13,3 |
| Féveroles | 5 157 | 13,4 | 10,2 | 36 | 25,8 | 9,8 | 18 400 | 45,1 | 20,9 |
| Betteraves industrielles | 32 151 | -26,5 | -17,8 | 837 | 21,5 | 15,3 | 2 690 865 | -10,7 | -5,2 |

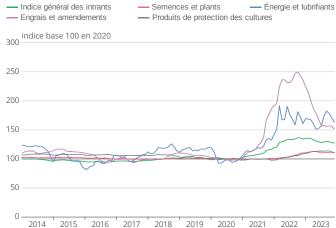
Source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Agreste, Statistique agricole annuelle.

➤ 3. Évolution des prix des produits agricoles à la production en France



Source: Insee, indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

► 4. Évolution des prix des intrants en France



Source : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

► Pour en savoir plus

- Géry C., Hecquet V., Lucas F., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2023 Recul du prix des céréales », Insee Première nº 1977, décembre 2023
- Hurstel V., « Recensement agricole 2020 La diversification des activités au sein des exploitations agricoles », Études Île-de-France nº 4, Agreste, août 2023.
- Site de la Driaaf Île-de-France : https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr
- Site de la statistique agricole (Agreste): https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/

En 2023, la construction neuve et la commercialisation des logements neufs sont en berne

L'embellie observée en 2021 et 2022 pour les autorisations de logements en Île-de-France est stoppée net en 2023 par un très fort recul. Les mises en chantier s'effondrent également après un repli en 2022. La construction neuve est à son plus bas niveau depuis 2009. De même, les mises en vente et les ventes réalisées se contractent nettement. En conséquence, le stock de logements disponibles à la vente est à son plus haut niveau et les prix des logements neufs amorcent une légère baisse. Par ailleurs, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels se réduisent également en 2023, de façon particulièrement marquée pour les entrepôts et les bureaux.

En 2023, les autorisations pour la construction de logements se replient de 23,8 % en Île-de-France par rapport à 2022. Cette contraction est de même niveau qu'en France hors Mayotte (-24,1 %) ► figure 1. La baisse touche plus fortement le logement individuel (-30,8 %), qui représente 11,7 % des autorisations dans la région en 2023 (37,1 % au niveau national). Avec 59 600 unités, le volume de logements autorisés se situe en deçà de l'objectif de 70 000 logements par an fixé par la loi relative au Grand Paris. Cette diminution fait suite à deux années où les autorisations de construction de logements collectifs ont été soutenues par le dispositif de l'aide à la relance de la construction durable. Cependant, la bonne dynamique d'autorisations des deux dernières années ne s'est pas concrétisée au niveau des mises en chantier. Ainsi, 47 200 logements ont été mis en chantier en 2023, en chute de 26,0 % sur un an, après -6,7 % en 2022. Les mises en chantier ont été particulièrement pénalisées en 2023, comme elles l'avaient été en 2022, par des retards liés aux difficultés d'approvisionnement en matériaux et par la hausse des coûts (énergie et matériaux). L'écart entre autorisations et mises en chantier se creuse, le rapport entre la construction commencée et autorisée passant de 96 % en 2021 à 79 % en 2023. Que ce soient les autorisations ou les mises en chantier, la construction neuve en 2023 est à son niveau le plus bas depuis 2009.

À l'exception de l'Essonne (+0,5 %), le nombre de logements autorisés baisse très fortement dans tous les départements franciliens en 2023. Dans quelques départements, le recul est plus prononcé qu'en moyenne dans la région : il s'agit de la Seine-et-Marne (-45,5 %), des Yvelines (-33,6 %) et des Hauts-de-Seine (-27,6 %). S'agissant des mises en chantier, la contraction est nette dans l'ensemble des départements sans exception, y compris dans l'Essonne (-25,9 %).

Les surfaces autorisées et commencées de locaux d'activité baissent fortement

En 2023, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels se replient de 15,5 % en Île-de-France pour s'établir à 4,0 millions de m², soit une baisse plus marquée qu'au niveau national (-6,3 %) ► figure 2. Cette diminution touche plus particulièrement les surfaces d'entrepôt et de bureaux (respectivement -41,1 % et -37,8 % contre -6,6 % et -18,4 % en France). Avec 786 000 m² autorisés, les bureaux représentent un cinquième des surfaces régionales de locaux autorisées (12 % en France). A contrario, les surfaces autorisées de locaux d'industrie progressent pour la troisième année consécutive (+25,4 %) pour atteindre 582 000 m².

Les surfaces mises en chantier accusent une baisse deux fois plus importante dans la région qu'au niveau national (-30,1 % contre -15,0 %), pour tomber à 2,4 millions de m². Tous les types de locaux sont impactés, en particulier les entrepôts (-58,1 %).

Les réservations et mises en vente dans l'immobilier neuf francilien diminuent à nouveau

En 2023, les ventes de logements neufs reculent pour la deuxième année consécutive: 18 600 logements neufs ont été vendus en Île-de-France, soit 28,4 % de moins qu'en 2022 (-37,1 % en France métropolitaine). Cela s'explique notamment par le maintien des taux d'intérêt plus élevés après leur hausse depuis 2021, ce qui fragilise la capacité d'emprunt des ménages. Cette baisse est légèrement plus marquée pour les maisons (-31,0 %), qui ne représentent toutefois que 3,8 % des logements neufs commercialisés dans la région ► figure 3. L'offre chute également avec 18 100 logements neufs mis en vente, soit une baisse de 36,1 % par rapport à 2022. En conséquence, les logements neufs disponibles à la vente en fin d'année sont stables (+0,5 %). Avec 31 300 logements, le stock est cinq fois supérieur à son niveau bas de 2010.

Après huit années de hausse, le prix moyen au m² des appartements neufs amorce une baisse en 2023 (-0,5 %) alors qu'il continue d'augmenter au niveau national. En Île-de-France, il s'établit en 2023 à 5 361 euros/m², soit 12 % de plus que la moyenne nationale ► figure 4. Le différentiel de prix entre l'Île-de-France et la France métropolitaine s'est considérablement réduit depuis l'année 2000 où il était de 31 %. Le prix moyen des maisons individuelles diminue également (-0,7 %) pour s'établir à 4 547 euros/m². Une maison neuve est ainsi vendue en moyenne à 425 000 euros. L'écart avec le niveau national s'amenuise également, passant de 40 % en 2000 à 21 % en 2023.

Noémie Oswalt (DRIEAT)

► Pour en savoir plus

- Insee, « Au quatrième trimestre 2023, les coûts de production dans la construction augmentent de 0,3 % Indices des coûts de production dans la construction quatrième trimestre 2023 », Informations Rapides n° 87, mars 2024.
- Site de la DRIEAT : https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

| Zonage | Logements en 2023 (nombre) | Évolution 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022¹ |
|---------------------|----------------------------|-----------------------|---|
| Paris | 1 900 | -22,2 | -10,5 |
| Seine-et-Marne | 6 500 | -45,5 | -4,2 |
| Yvelines | 7 100 | -33,6 | -1,5 |
| Essonne | 8 400 | 0,5 | -6,1 |
| Hauts-de-Seine | 7 400 | -27,6 | -7,2 |
| Seine-Saint-Denis | 11 300 | -19,2 | -4,0 |
| Val-de-Marne | 10 600 | -20,2 | 0,4 |
| Val-d'Oise | 6 300 | -12,1 | -8,9 |
| Île-de-France | 59 600 | -23,8 | -4,5 |
| France hors Mayotte | 371 200 | -24,1 | -0,2 |

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année. **Notes** : données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2024. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source: SDES, Sitadel.

▶ 2. Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

en %

| | Île-de-France | | | Fran | ce entière |
|---------------------------------------|---|--------------------------|--|--------------------------|--|
| Type de locaux | Surfaces autorisées en 2023 (milliers de m²) | Évolution 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022¹ | Évolution 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022¹ |
| Artisanat | 151 | 16,3 | -3,2 | -1,9 | 1,8 |
| Bureaux | 786 | -37,8 | -3,5 | -18,4 | 1,0 |
| Commerce | 435 | -15,2 | -7,5 | -7,6 | -4,1 |
| Entrepôt | 639 | -41,1 | -4,6 | -6,6 | 6,7 |
| Exploitation agricole ou forestière | 127 | -17,2 | 6,8 | -6,7 | -5,9 |
| Hébergement hôtelier | 244 | 3,7 | -10,3 | -8,6 | -2,6 |
| Industrie | 582 | 25,4 | 11,8 | 1,4 | 3,7 |
| Service public ou d'intérêt collectif | 1 070 | 15,4 | -6,4 | -0,3 | -1,4 |
| Ensemble | 4 034 | -15,5 | -4,0 | -6,3 | -0,2 |

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note: données brutes provisoires en date de prise en compte, extraction du 28/03/2024.

Source: SDES, Sitadel.

▶ 3. Ventes des maisons et des appartements neufs

en %

| | | Île-de-France | | I | France métropolitai | ne |
|--------------------|-------------------------------------|--------------------------|--|-------------------------------------|--------------------------|---|
| Type de logement | En 2023 (nombre ou prix en euro) | Évolution 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022 ² | En 2023 (nombre ou prix en euro) | Évolution 2022 - 2023 | Évolution annuelle moyenne 2017 - 2022 ² |
| Maisons neuves | | | | | | |
| Nombre de ventes 1 | 702 | -31,0 | -10,7 | 3 907 | -39,7 | -9,5 |
| Prix moyen au m² | 4 547 | -0,7 | 4,2 | 3 922 | 2,8 | 4,2 |
| Appartements neufs | | | | | | |
| Nombre de ventes 1 | 17 884 | -28,3 | -6,4 | 66 643 | -37,0 | -3,4 |
| Prix moyen au m² | 5 361 | -0,5 | 2,4 | 4 788 | 2,9 | 3,1 |

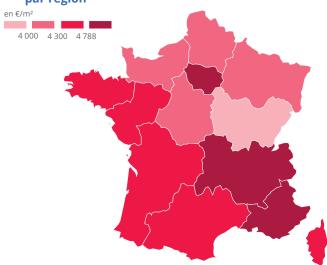
¹ Réservations avec dépôt d'arrhes.

 $\textbf{Notes}: données \ brutes, \ extraction \ du \ 08/03/2024. \ Le \ champ \ intègre \ les \ logements \ neufs \ issus \ de \ la \ construction \ sur \ existant.$

Champ: permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 4. Prix moyen des appartements neufs en 2023 par région



Lecture : la borne 4 788 €/m² correspond à la valeur nationale.

Note : données brutes, extraction du 08/03/2024. Le champ intègre les logements neufs

issus de la construction sur existant. **Champ** : France métropolitaine. **Source** : SDES, enquête ECLN.

² Évolution qui aurait Été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

La fréquentation touristique francilienne poursuit sa dynamique en 2023

En 2023, la trajectoire de la fréquentation touristique observée en 2022 perdure, conduisant à une convergence des indicateurs touristiques vers les niveaux enregistrés en 2019. Cette progression est impulsée par la robustesse des flux touristiques internationaux, notamment ceux en provenance d'Asie. La plupart des sites culturels et de loisirs ont rétabli, voire dépassé, leurs niveaux de fréquentation antérieurs à la crise sanitaire. Parallèlement, l'activité hôtelière continue sa croissance, se rapprochant quasiment des niveaux de 2019 en Île-de-France.

En 2023, avec 70,2 millions de nuitées enregistrées, la fréquentation hôtelière en Île-de-France progresse de 5,4 % par rapport à l'année précédente ▶ figure 1. Cette croissance permet d'atteindre 99,2 % du niveau de 2019. Cette tendance haussière est largement alimentée par la vigueur des flux touristiques internationaux, en hausse de 10,0 % par rapport à 2022, avec une focalisation particulière sur les clientèles asiatique et océanienne, en hausse de 44,8 %.

Comparativement à la moyenne nationale, le nombre de nuitées augmente de façon plus prononcée dans la région francilienne qu'au niveau national (+2,7 %). Compte tenu de cette évolution, l'Île-de-France représente 32 % des nuitées hôtelières réalisées au niveau national **figure 2**, soit légèrement plus qu'en 2022 (31 %) et à égalité avec la part observée en 2019.

Progression généralisée dans tous les départements franciliens

La fréquentation hôtelière est en hausse dans l'ensemble des départements d'Île-de-France par rapport à 2022 : Paris (+5,2 %), la petite couronne (+6,5 %) ainsi que la grande couronne (+4,9 %). Les augmentations sont plus notables pour les Hauts-de-Seine (+9,0 %) et le Val-d'Oise (+13,9 %). Cependant, malgré ces évolutions, les niveaux de fréquentation d'avant-crise sanitaire n'ont pas été retrouvés dans la plupart des départements franciliens, à l'exception de l'Essonne et de Paris (respectivement +2,8 % et +4,3 % par rapport à 2019).

► Pour en savoir plus

 Choose Paris Region, « Bilan de l'année touristique 2023 à Paris Île-de-France », février 2024.

Fort dynamisme des clientèles internationales

En 2023, 57 % des nuitées en Île-de-France ont été effectuées par les clientèles internationales, contre 35 % au niveau national. À Paris, plus de deux nuitées hôtelières sur trois (68 %) sont réalisées par des clients étrangers. Cette situation se retrouve également dans d'autres départements franciliens, comme la Seine-et-Marne (64 %) et dans une moindre mesure dans les Hauts-de-Seine (40 %). Dans l'Essonne, la clientèle internationale représente seulement 20 % des nuitées, la part la plus basse des départements de la région. Les nuitées internationales enregistrées en Île-de-France représentent 52 % du total des nuitées internationales réalisées en France.

La fréquentation des hôtels classés dépasse les niveaux de 2019

Comme l'année précédente, les hôtels classés 4 et 5 étoiles ont accueilli la plus grande part des nuitées, représentant 41 % du total, suivis de près par les hôtels classés 3 étoiles avec 37 %. Ces derniers progressent significativement par rapport à 2022 (+6,4 %), dépassant même les niveaux d'avant la pandémie (+5,6 %). Seuls les hôtels non classés enregistrent une baisse du nombre de leurs nuitées par rapport à 2022 (-22,7 %) ► figure 3.

Hausse des nuitées dans les campings

En 2023, la fréquentation des campings en Île-de-France a atteint près de 2 millions de nuitées (soit 2,4 % de l'ensemble des nuitées de la région), représentant une hausse de 16,1 % par rapport à 2022. L'augmentation du nombre de nuitées est plus marquée qu'au niveau national

(+4,4 % en France métropolitaine) ► figure 4.

Des taux d'occupation en hausse

Le taux d'occupation annuel moyen dans les hôtels franciliens a atteint 73 %, soit une hausse de 3 points par rapport à 2022, permettant de quasiment retrouver le niveau d'avant-crise (-2 points). Cette croissance est principalement observée lors du premier semestre, avec une augmentation de 9 points en comparaison de 2022, suivie d'une baisse de 3 points au cours du second semestre. Comme l'an dernier, seul le mois d'août connaît un taux d'occupation inférieur à celui du niveau national ▶ figure 5.

Croissance importante de la fréquentation des sites touristiques

En 2023, la fréquentation des musées et monuments est en hausse par rapport à l'année précédente, permettant même à de nombreux sites de retrouver les niveaux de fréquentation atteints avant la crise. À Paris, la fréquentation de la Tour Eiffel a augmenté de 8 % par rapport à 2022 ► figure 6 et de 2 % par rapport à 2019. Celle du musée du Louvre a progressé de 15 % en comparaison de 2022, mais demeure inférieure de 7 % par rapport à 2019. Dans le reste de l'Île-de-France, la fréquentation du château de Versailles est en nette hausse (+21 % par rapport à 2022), dépassant de 2 points le niveau de 2019. La tendance est similaire pour le château de Fontainebleau, avec une augmentation de 29 % par rapport à 2022 et de 5 % en comparaison de 2019. Cette croissance globale s'explique en partie par le retour progressif des clientèles asiatiques.

Aurélian Catana, Adrien Laïd (Choose Paris Region)

► 1. Nombre de nuitées totales dans les hôtels franciliens en 2022 et 2023 selon les mois



Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

> 2. Nuitées dans les hôtels par département

| | | de nuitées s hôtels | Part de nuitées effectuées par la clientèle non résidente | | |
|-------------------|--------------------------|---|--|--|--|
| Zonage | En 2023 (en milliers) | Évolution entre 2022 et 2023 (en %) | En 2023 (en %) | Évolution entre 2022 et 2023 (en points) | |
| Paris | 39 638 | 5,2 | 67,6 | 1,7 | |
| Seine-et-Marne | 9 266 | 2,8 | 63,8 | 5,5 | |
| Yvelines | 2 113 | 1,4 | 25,3 | 2,6 | |
| Essonne | 2 107 | 3,0 | 20,1 | 2,1 | |
| Hauts-de-Seine | 5 772 | 9,0 | 40,1 | 2,2 | |
| Seine-Saint-Denis | 4 470 | 5,4 | 38,9 | 2,0 | |
| Val-de-Marne | 3 000 | 3,2 | 35,9 | 4,7 | |
| Val-d'Oise | 3 807 | 13,9 | 29,2 | 2,5 | |
| Île-de-France | 70 174 | 5,4 | 56,9 | 2,4 | |
| France entière | 217 429 | 2,7 | 35,4 | 2,7 | |

Note: données définitives.

Sources: Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT); enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 3. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

| Catégorie | Nombre de nui (en mil | | Évolution entre 2022 et 2023 (en %) | |
|-------------|--------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Categorie | Île-de-France | France entière | Île-de-France | France entière |
| Non classés | 5 260 | 22 426 | -22,7 | -10,5 |
| Classés | 64 914 | 195 004 | 8,6 | 4,4 |
| 1-2 étoiles | 10 200 | 43 437 | 10,7 | 2,6 |
| 3 étoiles | 26 040 | 85 281 | 6,4 | 3,0 |
| 4-5 étoiles | 28 675 | 66 285 | 9,9 | 7,6 |
| Total | 70 174 | 217 429 | 5,4 | 2,7 |

Note: données définitives.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 4. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

| | Île-de | -France | France métropolitaine | | |
|-----------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|---|--|
| Type d'hébergement | Nombre en 2023 (en milliers) | Évolution entre 2022 et 2023 (en %) | Nombre en 2023 (en milliers) | Évolution entre 2022 et 2023 (en %) | |
| Hôtels | 70 174 | 5,4 | 212 736 | 2,6 | |
| Campings | 1 984 | 16,1 | 141 673 | 4,4 | |
| AHCT* | 12 245 | 6,7 | 94 854 | -1,5 | |
| Total | 84 402 | 5,8 | 449 263 | 2,3 | |

* AHCT: autres hébergements collectifs touristiques.

 $\textbf{Note}: \texttt{donn\'ees} \ \texttt{d\'efinitives}. \ \texttt{Campings: la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.}$

 $\textbf{Sources}: \\ \\ \text{insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)}; \\ \text{enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques}.$

► 5. Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source: Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 6. Fréquentation de sites culturels et de loisirs en Île-de-France

| | Nombre d | Évolution | |
|-------------------------------------|-----------|-----------|---------------------|
| Sites touristiques | 2022 | 2023 | 2023/2022 (en %) |
| Paris | | | |
| Musée du Louvre | 7 726 000 | 8 900 000 | 15 |
| Tour Eiffel | 5 849 000 | 6 318 000 | 8 |
| Musée d'Orsay | 3 270 000 | 3 871 000 | 18 |
| Centre Pompidou | 3 010 000 | 2 622 000 | -13 |
| Cité des sciences et de l'industrie | 1 993 000 | 2 334 000 | 17 |
| Hors Paris | | | |
| Domaine de Versailles (Yvelines) | 6 900 000 | 8 352 000 | 21 |
| Château de Fontainebleau | | | |
| (Seine-et-Marne) | 440 000 | 567 000 | 29 |
| Domaine départemental de | | | |
| Chamarande (Essonne) | 294 000 | 317 000 | 8 |
| Musée de l'Air et de l'Espace | | | |
| (Seine-Saint-Denis) | 222 000 | 212 000 | -5 |
| France Miniature (Yvelines) | 195 000 | 196 000 | 1 |

Note : sites touristiques les plus fréquentés dont les données sont disponibles pour 2023 et 2022.

Sources : musées et monuments.

L'ensemble du secteur des transports est en progression

En 2023, le secteur des transports continue de se redresser, mais sans revenir encore à son niveau d'avant-crise. Le transport aérien poursuit sa reprise en Île-de-France comme au niveau national, en particulier sur les lignes internationales et les lignes à bas coût. Le nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens progresse encore. Les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse et le marché de l'électrique continue de se développer.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'activité des aéroports a redémarré progressivement en 2021 et a continué sur sa lancée en 2022. En 2023, le trafic aérien en France, mesuré par le nombre de passagers, poursuit sa reprise (+14,2 % entre 2022 et 2023). La hausse est portée par les lignes internationales (+20,5 %) et les lignes à bas coût (+15,6 %) alors que le trafic national diminue de 1,3 % Figure 1. Néanmoins, le trafic aérien ne retrouve pas son niveau d'avantcrise : il est inférieur de 7,5 % à celui-ci.

En Île-de-France, le trafic aérien suit la même tendance. En 2023, le nombre total de passagers dans la région (99,7 millions) augmente de 15,1 % par rapport à 2022. Il est inférieur de 7,7 % à son niveau de 2019. Le nombre de passagers progresse un peu plus fortement qu'en France, en particulier pour les lignes à bas coût (+16,9 %) dont la fréquentation a dépassé de 15,9 % le niveau d'avant-crise figure 2. En revanche, le trafic sur les lignes nationales diminue plus fortement qu'en France (-2,7 % en un an).

La fréquentation des transports en commun progresse faiblement

En Île-de-France, en 2023, le nombre de voyages dans les transports en commun s'établit à 4,2 milliards ▶ figure 3. Après deux années de reprise faisant suite à la crise de la Covid-19, le nombre de voyages continue de progresser, mais à un rythme plus modéré (+3,7 % entre 2022 et 2023, après +21,7 % entre 2021 et 2022). Il reste en dessous du niveau de 2019.

Au sein des transports collectifs franciliens, le trafic augmente de 6,3 % sur le réseau SNCF. La hausse sur le réseau RATP (+4,2 %) est soutenue par celle du nombre de voyages sur son réseau ferré : +6,0 % pour les trajets en tramway, +5,8 % pour le RER et +5,4 % pour le métro. L'utilisation du réseau de bus de la RATP augmente plus légèrement pour les bus de banlieue (+2,2 %), mais diminue sur Paris (-3,5 %

après +1,4 %). Le nombre de voyages en bus en grande couronne se replie également (-6,0 % après +1,1 %). Ces résultats s'inscrivent dans un contexte de difficultés de recrutement de conducteurs de bus.

Les immatriculations de véhicules neufs progressent

En 2023, le nombre de nouvelles immatriculations, tous véhicules confondus, est de 2.6 millions en France entière, dont 490 000 en Île-de-France. Le nombre de nouvelles immatriculations franciliennes augmente davantage qu'au niveau national (+16,3 % en un an, contre +11,9 %). Ces hausses succèdent à une reprise très modérée en 2021 suivie d'un repli en 2022, s'inscrivant dans un contexte de forte inflation et de pénurie de composants électroniques. Il en résulte que le nombre d'immatriculations s'établit à un niveau inférieur à celui d'avant-crise, en Île-de-France comme au niveau national (de respectivement 12,5 % et 17,1 %). Au sein de la région, les immatriculations de véhicules particuliers sont en hausse de 21,2 % et celles des véhicules utilitaires légers de 19,6 %. Le marché des véhicules électriques continue de se développer. Leur part progresse pour les voitures particulières (+3,6 points) et pour les véhicules utilitaires légers (+4,7 points). Ainsi, en 2023, une voiture particulière immatriculée sur sept et un véhicule utilitaire sur huit sont électriques. Seule la part des 2-3 roues et quadricycles électriques baisse (-5,3 points): ils représentent néanmoins

une immatriculation sur quatre pour ces véhicules ► figure 4.

Au sein de la région, le nombre d'immatriculations tous véhicules confondus rebondit dans tous les départements à l'exception de la Seine-Saint-Denis. C'est le cas en particulier à Paris et dans les Hauts-de-Seine (respectivement +22,0 % et +28,3 %), du fait notamment des voitures particulières (respectivement +34,8 % et +36,1 %) et des véhicules utilitaires légers (respectivement +30,5 % et +24,8 %). En Seine-Saint-Denis, la baisse est de 3,2 %, portée par les voitures (-8,4 %) et les 2-3 roues à moteur (-18,5 %). La part des véhicules particuliers et utilitaires légers électriques progresse dans tous les départements.

Les flux entrants et sortants de transport routier de marchandises amorcent une reprise en Île-de-France

En 2023, le fret routier à l'intérieur de la région représente 4,5 milliards de tonnes-kilomètres, en recul de 3,5 % par rapport à 2022. Il est de 0,8 % inférieur à son niveau d'avant-crise. Après une baisse pendant trois ans entamée avec la crise sanitaire, l'activité du transport routier de marchandises rebondit en 2023, à la fois pour les entrées (+1,8 %) et les sorties (+1,9 %) de la région ► figure 5. Ces volumes demeurent toutefois inférieurs à 2019 (-6,5 % et -5,4 %). ●

Nicolas Cadéron (Insee), Noémie Oswalt (DRIEAT)

► Pour en savoir plus

- Didou O., Limousin F., « Immatriculations des voitures particulières en 2023 : rebond dans le neuf mais un marché de l'occasion toujours en berne », Derniers résultats, SDES, février 2024.
- Site du service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/
- Site d'Île-de-France Mobilités : https://www.iledefrance-mobilites.fr/
- Site de l'Union des aéroports de Paris : https://www.parisaeroport.fr/

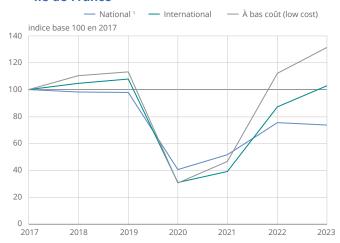
| | Île-de-France | | | France entière | | |
|--|----------------------------|---------------------------------|--|---------------------------------|--|--|
| Type de ligne | Passagers 2023 (nombre) | Évolution entre 2022 et 2023 | Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ | Évolution entre 2022 et 2023 | Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ | |
| Lignes nationales ² | 12 170 335 | -2,7 | -5,4 | -1,3 | -2,9 | |
| Lignes internationales | 87 510 499 | 18,0 | -2,7 | 20,5 | -2,3 | |
| Transit | 34 649 | 171,5 | -24,4 | -3,9 | -12,9 | |
| Total | 99 715 483 | 15,1 | -3,1 | 14,2 | -2,5 | |
| Dont lignes à bas coût (low cost) | 27 937 622 | 16,9 | 2,4 | 15,6 | 3,2 | |
| Part des lignes à bas coût (low cost) (en %) | 28,0 | /// | /// | /// | /// | |

¹ Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

///: absence de donnée due à la nature des choses. Source : Union des aéroports français.

▶ 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports -Île-de-France



¹ La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à

Source: Union des aéroports français.

▶ 3. Nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens

en millions

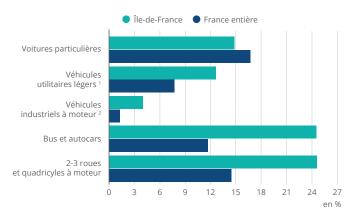
| Réseau de transports | 2022 | 2023 | Évolution entre 2022 et 2023 (en %) | Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 (en %) |
|---------------------------------|-------|-------|--|---|
| RATP | 2 839 | 2 959 | 4,2 | -3,1 |
| Dont Métro | 1 339 | 1 411 | 5,4 | -2,7 |
| RER | 461 | 488 | 5,8 | -1,3 |
| Bus Paris | 215 | 208 | -3,5 | -7,7 |
| Bus petite couronne Tramways | 530 | 542 | 2,2 | -5,2 |
| (T4 et T11E SNCF exclus) | 293 | 311 | 6,0 | 0,6 |
| Bus grande couronne | 389 | 366 | -6,0 | -0,9 |
| Tramway T9 (Kéolis) | 17 | 19 | 14,1 | /// |
| Tramway T10 (RATP CAP) | /// | 2 | /// | /// |
| SNCF 1 | 760 | 808 | 6,3 | -4,6 |
| Ensemble | 4 005 | 4 154 | 3,7 | -3,1 |

¹ Trains, RER, T4 et T11E inclus.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source: Île-de-France Mobilités, 2023.

► 4. Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2023



¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

Source : SDES, Rsvero.

► 5. Transport de marchandises par la route

en %

| Île-de-France | 2023 (p) (millions de tonnes-kilomètres) | Évolution entre 2022 et 2023 | Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ |
|------------------------|---|---------------------------------|---|
| Entrées dans la région | 9 356 | 1,8 | -0,6 |
| Sorties de la région | 7 953 | 1,9 | -0,6 |
| Intérieur de la région | 4 505 | -3,5 | 1,5 |

p : données provisoires.

. Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque

Champ: France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

² La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers. Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Définitions

Arrivées (au sens du tourisme)

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Catégories de demandes d'emploi établies par France Travail

Les demandeurs d'emploi sont les personnes inscrites sur les listes de France Travail. L'inscription sur ces listes est soumise à certaines conditions. Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, les demandeurs d'emploi sont regroupés en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois);
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois);
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée;
- être disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans les trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par France Travail et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de

l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet évènement.

Déclaration préalable à l'embauche

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Ces déclarations préalables se traduisent très largement en embauches effectives.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1er avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1er janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié / Emploi non salarié

Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérés sous une autre forme qu'un salaire.

En pratique, les non-salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro-entrepreneurs d'une part et les non-salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée (SARL ou SELARL).

Encours de crédits

Les encours de crédits en fin d'année correspondent au stock des crédits figurant au bilan des établissements financiers, à destination des entreprises ou des particuliers. D'une année sur l'autre, ces encours varient positivement en fonction de la distribution de nouveaux crédits et négativement en fonction du remboursement des crédits en cours.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement / Siret

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures

rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et, d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées. Le répertoire est notamment alimenté par les informations du système d'immatriculation des véhicules transmises par le ministère de l'Intérieur.

Remarque : le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique publie les immatriculations de véhicules neufs.

Insertion par l'activité économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1er janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 :
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions :
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées (au sens du tourisme)

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea)

Mis en place à partir de 2017, le Pacea est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le Pacea est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en Pacea, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Population en emploi (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Séjour (au sens du tourisme)

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services rendus aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien.

Services rendus aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Sit@del2

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en

chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de la Transition écologique (MTE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base. En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer, dès le mois suivant, l'ensemble des évènements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

À la date de réalisation de cette publication, les données consolidées en date réelle ne sont pas disponibles ; les données en date de prise en compte ont donc été privilégiées.

Sociétés non financières

donnée dans l'application Sit@del2.

Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage).

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Alors qu'auparavant les taux de chômage par région et département produits trimestriellement étaient relatifs à la situation en fin de trimestre et estimés à partir des séries de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), l'utilisation des DEFM au niveau national a été abandonnée à partir de 2008 au profit d'une utilisation exclusive de l'enquête Emploi en continu (EEC) pour le calcul du taux de chômage au sens du BIT.

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont désormais estimées en moyenne trimestrielle. De plus, l'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne.

La méthodologie des taux de chômage localisés a donc été adaptée au niveau local pour tenir compte de ces changements.

Par ailleurs, la dénomination « chômage au sens du BIT » a été abandonnée pour ces séries au profit de la nouvelle dénomination « taux de chômage localisés » ; en effet ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi, des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à France Travail et de l'enquête Emploi en continu.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres ou emplacements occupés et le nombre de chambres ou emplacements offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien, etc. Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné, en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien, etc. Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné, en nombre de voyageurs.

Valorisation de la production agricole

La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, auquel s'ajoutent les subventions qu'il perçoit sur les produits, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Pour la campagne agricole millésimée 2023, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2023 à juin 2024.

Bilan économique 2023

L'économie francilienne ralentit nettement en 2023, mais reste l'une des plus dynamiques de France métropolitaine

Insee Conjoncture Île-de-France n° 49

Juin 2024

Comme au niveau national, l'économie de l'Île-de-France ralentit nettement en 2023, dans un contexte d'inflation élevée au premier semestre, qui commence à refluer au second semestre. Cependant, l'Île-de-France résiste mieux que les autres régions métropolitaines, en étant l'une des plus dynamiques. Ainsi, bien que modérée, la croissance de l'activité économique francilienne est la plus forte des régions métropolitaines. C'est également le cas pour les créations d'entreprises, alors qu'elles se replient au niveau national. Les créations d'emplois salariés s'essoufflent, mais elles progressent à un rythme supérieur à celui de la France, la région étant la plus créatrice d'emplois salariés juste derrière la Bretagne. Après un point bas au premier trimestre 2023, le taux de chômage francilien remonte progressivement au cours de l'année pour s'établir à 7,2 % de la population active au quatrième trimestre 2023 (+0,4 point sur un an, comme au niveau national).

Même s'il s'en rapproche, le secteur des transports franciliens ne retrouve pas son niveau d'avant-crise sanitaire. Ainsi, les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse, dopées par les véhicules électriques. Tirés par les flux touristiques internationaux, le transport aérien et la fréquentation hôtelière poursuivent leur reprise.

En revanche, l'encours de crédits ralentit nettement pour les sociétés non financières, et les nouveaux crédits à l'habitat chutent sous l'effet du désendettement des grands groupes franciliens et de la hausse des taux d'intérêt. Cette dernière, conjuguée à l'accroissement des coûts (énergie et matériaux), impacte la construction - à son niveau le plus bas depuis 2009 - et la commercialisation de logements neufs.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

www.insee.fr



